

La Voix de Varsovie

REVUE DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

SOMMAIRE

Joseph NOULENS, Ambassadeur de France, Président de l'Association France-Pologne : La mort de M. de Chłapowski, Ambassadeur de Pologne en France.

E. VERMEIL, Professeur à la Sorbonne : Les rapports politiques et culturels entre le monde germanique, la Pologne et la Lithuanie, du IX^e siècle jusqu'en 1795.

Un entretien avec M. POLITIS, Ambassadeur de Grèce : Le néant juridique des entreprises russo-allemandes en Pologne.

Stanislas STROŃSKI, Ministre d'État : Lutte inégale et guerre totale.

F. COSENTINI, Directeur général de l'Institut Américain de Droit et de Législation comparée : Les antinomies de l'organisation internationale à la recherche du juste milieu.

Geneviève DARDEL : Angers, Varsovie français.

La Quinzaine Polonaise :

« Herrenvolk » et « Races inférieures ». — Du Livre Noir polonais au Memorandum du Comité National Tchécoslovaque. — La Norvège en guerre, par Henri DE MONTFORT.

Documentation polonaise

Bibliographie.

ALCAN

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Prix : ~~10~~ francs.

P.F. 3438

La Voix de Varsovie

REVUE BI-MENSUELLE DE LA VIE POLONAISE
ET DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Rédacteur en chef :

O. HALECKI

Professeur à l'Université de Varsovie
Membre de l'Académie Polonaise
Correspondant de l'Institut de France.

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, Boulevard Saint-Germain, Paris, VI^e

Tél. : Danton 48-64

Chèques postaux : Paris 392-33

RÉDACTION

6, Quai d'Orléans, Paris, IV^e
Tél. : Odéon 35-61

TARIF DES ABONNEMENTS

Un an : France et Colonies..... 100 frs.

Étranger :

Pays ayant adhéré à la Convention de Stockholm. 125 frs.

Autres pays..... 145 frs.

LA MORT DE M. DE CHŁAPOWSKI AMBASSADEUR DE POLOGNE EN FRANCE

Dans la Pologne démembrée et momentanément rayée du nombre des nations, les massacres, les fusillades et la misère physique déciment les populations. Celles qui sont épargnées sont transplantées sur des territoires dévastés, pauvres et surpeuplés, tandis qu'elles sont forcées d'abandonner à leurs vainqueurs les régions plus riches, fécondées par le travail opiniâtre d'une longue série de générations polonaises. Et pour mieux assurer la dénationalisation de la race vaincue, les dirigeants allemands s'appliquent à détruire systématiquement les représentants de l'élite polonaise susceptible de poursuivre le relèvement de leur pays.

Que de savants, que de chefs d'industrie, que d'hommes politiques ont succombé depuis six mois, à la suite de cruels traitements subis dans les camps de concentration allemands, ou sous les atteintes de la faim et du froid, après avoir été chassés de leurs foyers par des vainqueurs impitoyables.

Tel a été le sort de M. Alfred de Chłapowski, ancien ambassadeur de Pologne en France.

Il est mort, privé des soins que comportait son état de santé, dans la petite ville de Kościan en Pologne occidentale où il avait été emprisonné sous la surveillance de la Gestapo, pendant que son magnifique domaine Poznanien, confisqué, devenait la proie de quelques privilégiés de la clique hitlérienne. L'éminent ambassadeur a disparu ainsi, assisté de sa femme dont les qualités étaient si hautement appréciées par la société parisienne, emprisonnée, elle aussi, loin de Mesdames ses filles, dont l'une est mariée avec un brillant officier de l'armée française.

Un neveu de M. de Chłapowski a été tué en septembre 1939 par une bombe dans l'hôpital des Chevaliers de Malte, à Varsovie. Quant à son cousin du même nom, il fut fusillé comme otage dans des conditions atroces, dès les premiers jours de l'occupation allemande. On peut juger par ces exemples empruntés aux épreuves d'une même famille des coupes sombres que pratique le gouvernement hitlérien parmi les personnalités dirigeantes de la Pologne.

C'est comme ami et comme Français, que je rends hommage à la mémoire de M. de Chłapowski ; car le caractère, l'intelligence et la bonne grâce qui le faisaient apprécier dans les relations privées se doublaient de sentiments favorables à la France, que n'ont atténués ni la suite des années, ni la politique parfois opposée du gouvernement de Varsovie.

M. Alfred de Chłapowski était né en 1875. Son grand-oncle, le général de Chłapowski, avait été aide de camp de Napoléon. Les études très poussées du futur ambassadeur avaient fait de lui un économiste et un agronome capable, non seulement de bien administrer sa fortune terrienne, mais encore de servir les intérêts de ses concitoyens. C'est ainsi qu'il fut élu de bonne heure député au Reichstag, plusieurs années avant la guerre de 1914. Il était d'esprit libéral dans un milieu prussien où l'on se garde de l'être. Aussi l'avait-on surnommé le « Comte Rouge », comme le lui rappelait, un jour, devant moi, Korfanty, son ancien collègue silésien.

M. de Chłapowski était, en Poznanie, au premier rang des amis de l'Entente et spécialement de la France. Je devais en recueillir le témoignage éclatant en février 1919, quand la Pologne reçut la visite des envoyés du Conseil Suprême qui composaient la Commission interalliée chargée de mener une enquête sur les conditions de reconstitution de la Pologne. Elle se composait de ministres et de généraux appartenant aux nations victorieuses. Par égard pour la France qui venait de supporter les sacrifices les plus lourds de la guerre, on avait appelé à la présidence son représentant dans ma modeste personne.

Les 900.000 habitants que comptait alors la ville de Varsovie, et dont le grand Paderewski nous faisait les honneurs, avaient acclamé l'Entente et la France avec l'enthousiasme indescriptible d'un peuple qui renaissait à la vie. C'était le spectacle grandiose d'une vue sur l'histoire. Mais c'est à Bonikowo, dans le Château du comte de Chłapowski qu'il nous fut donné de recevoir l'accueil émouvant d'attachement et de tendresse d'une population reconnaissante envers ceux qui avaient réalisé son rêve. A notre arrivée, le comte et la comtesse de Chłapowski se tenaient sur le seuil de leur demeure pavoisée aux couleurs françaises. Ils étaient entourés de toute la population du village dont les enfants portaient des écharpes tricolores. Qui eût alors supposé que cette confiance dans les nouvelles destinées de la Pologne pourrait être, vingt ans après, douloureusement déçue ? Les puissances de l'Entente étaient les arbitres des destinées du monde et l'ancien empire du Kaiser, déchiré par la guerre civile, semblait définitivement affaibli ! A Kreutz, en Allemagne, où nous siégeons au début de mars 1919, les officiers membres de la délégation allemande n'osaient pas se montrer en uniforme à leurs

soldats rebelles et leur président avouait que les spartakistes étaient maîtres de certains quartiers de Berlin. Ce contraste entre la déchéance passée et l'arrogance actuelle de l'Allemagne nous servira de leçon. La France et l'Angleterre sauront, après la victoire, réorganiser une Europe où les forces du mal seront maîtrisées, où les nations qu'on prétendait détruire, telle la Pologne, reprendront leur place dans le monde et où les peuples, puissants ou faibles, jouiront de la sécurité dans l'indépendance.

Placé à la tête de la plupart des grandes organisations agricoles qu'il avait fondées pour développer la prospérité de la Pologne, M. de Chłapowski devenait, en 1922, ministre de l'Agriculture. Quelques temps après, il succédait au comte Maurice Zamoyski, d'abord comme ministre, puis comme ambassadeur de Pologne en France.

C'est alors qu'il a pu se consacrer avec un dévouement inlassable au rapprochement de plus en plus étroit de la France et de la Pologne.

Pendant les treize années qu'il a occupé son poste à Paris, il n'a laissé échapper aucune occasion de marquer son attachement à la France.

A Nevers, en 1926, c'était la Commémoration historique du mariage qui fit de la princesse française Louise-Marie de Gonzague, une reine de Pologne, dont l'une des suivantes nivernaises, la jeune Marie-Casimire de la Grange d'Arquien devait épouser plus tard le roi Jean Sobieski, l'héroïque vainqueur de la bataille de Vienne.

Le désir de renforcer par des intérêts économiques les liens sentimentaux qu'une longue tradition avait établis entre la France et la Pologne, n'a cessé de se manifester dans l'action de M. de Chłapowski pendant la durée de son ambassade en France. C'est ainsi que nous le voyions sans cesse intervenir personnellement pour améliorer les relations commerciales entre les deux pays et accroître l'immigration des ouvriers polonais qu'il préférait voir se diriger sur les mines françaises, au lieu de les abandonner à l'embauchage allemand.

La célébration annuelle de la Fête nationale polonaise avec l'éclat qui devait lui donner du rayonnement en France, de même que les nombreuses manifestations de l'art polonais à Paris et dans les grandes villes faisaient partie du programme que l'ambassadeur s'était assigné et qu'il réalisait avec le soin qui lui était habituel en toute chose.

La ville de Nancy est toute pleine des souvenirs du roi Stanislas. Ses établissements universitaires comptent d'une façon permanente des élèves et des étudiants de nationalité polonaise. M. de Chłapowski cherchait sans cesse à en accroître le nombre. En 1934, l'Université de Nancy lui rendait un hommage mérité en le nommant docteur *honoris causa*. Déjà, à cette époque, le

gouvernement polonais croyait habile et opportun de se rapprocher de l'Allemagne. M de Chłapowski jugeait cette conduite imprudente. Sans souci de sa situation personnelle il ne craignit pas de laisser entendre dans le discours qu'il prononça à Nancy, lors de sa réception parmi les membres du corps enseignant de l'Université. « Je ne mesure pas », disait-il à un ami, « la portée de mes paroles aux préférences du gouvernement actuel ; je me préoccupe avant tout de l'intérêt de mon pays. »

Le problème de Dantzig le hantait, car il prévoyait qu'un jour ou l'autre, en dépit des engagements de l'Allemagne qui s'était interdite de soulever toute difficulté avec la Pologne pendant un délai de dix ans, l'impatience teutonne tendrait à profiter des premières circonstances favorables pour exiger la révision territoriale, dont dépend l'accès à la mer, indispensable à la vie et à l'indépendance de la Pologne.

Ses pressentiments ne l'ont pas trompé. C'est à l'occasion de Dantzig que s'est livré le duel à mort qui a amené la disparition momentanée de la Pologne, prélude d'une prochaine résurrection.

Nous aurions manqué à un devoir, si nous n'avions pas rendu à M. de Chłapowski, ami de la France et ardent patriote polonais, le juste hommage dû à sa clairvoyance et à sa fidélité politique. Victime de la barbarie allemande, il méritait aussi que nous exprimions publiquement à ses parents et à ses compatriotes, les sentiments de deuil qu'éprouvent les Français qui l'ont vu à l'œuvre.

JOSEPH NOULENS,

Ambassadeur de France,

Président de l'Association France-Pologne.

LES RAPPORTS POLITIQUES ET CULTURELS ENTRE LE MONDE GERMANIQUE, LA POLOGNE ET LA LITHUANIE, DU IX^e SIÈCLE JUSQU'EN 1795

Comment n'évoquerais-je pas, dans cette salle où je prends la parole pour la première fois, dans cette « Bibliothèque Polonaise » de si ancienne fondation, le séjour, trop bref, hélas ! que j'ai fait à Varsovie en mai 1933 ? Un voyage d'études en Allemagne, qui devait durer pendant toute la première moitié de cette année fatidique, m'avait inopinément amené sur les chemins de la Révolution hitlérienne. Accablé par le spectacle qui s'était offert à mes regards dans les grandes villes de l'Ouest, puis à Berlin, au moment de l'incendie du Reichstag et des journées tragiques qui suivirent, enfin sur les frontières de l'Est et en Prusse orientale, j'avais trouvé dans la capitale polonaise, grâce à l'accueil aussi charmant qu'hospitalier qui m'y avait été réservé, réconfort, joie, épanouissement de tout l'être. Il m'avait semblé y découvrir comme une autre patrie, une patrie qui faisait pendant à la mienne.

Ce n'est donc pas sans une profonde émotion que, quelques mois après les terribles événements de septembre 1939, je m'adresse au public que j'ai sous les yeux. Au travers de toute l'histoire allemande, on découvre aisément, mais changeant d'aspect et d'orientation à chaque stade de l'évolution, une lutte plus ou moins sourde, plus ou moins cynique contre l'esprit occidental, contre l'humanisme et ses valeurs, contre l'ordre international que ces valeurs ont fondé en Europe. Or, de 1938 à 1939, cette lutte, qu'avait inaugurée la guerre mondiale de 1914 à 1918, a pris brusquement la forme d'annexions soudaines et brutales. Avec l'Autriche, avec la Bohême-Moravie, avec la Pologne se sont momentanément effondrés les trois bastions les plus importants de la civilisation occidentale dans l'Est et le Sud-Est européens.

Je crois encore entendre Gustave Stresemann, montrant à M. Poincaré, en août 1928, que l'Allemagne tournait inévitablement ses yeux vers l'Autriche parce que son âme, réduite à l'état de scorie par une folle industrialisation, y trouvait un germanisme rafraîchissant et régénérateur, fortement nourri de culture occidentale. Je me rappelle aussi de quel ton M. Benes me disait à Prague, deux jours après la remilitarisation du Rhin, que, si l'Angleterre et la France ne marquaient pas le coup, on demanderait à la République de Masaryk, si puissamment inspirée par les principes occidentaux, ce qui avait été demandé à la Belgique en 1914. Et enfin, quiconque connaissait la Pologne et les Polonais, quiconque savait ce que la Pologne avait souffert, tout au long de son histoire, pour la défense de la civilisation occidentale, ne pouvait pas ne pas frémir devant l'invasion de septembre dernier, ne peut pas ne pas sentir son cœur saigner devant ce que tant d'informations nous apprennent aujourd'hui du martyre qui est celui de votre patrie.

Orientée d'Ouest en Est, soutenue par cette collusion germano-russe que d'aucuns prévoyaient depuis assez longtemps et qui avait ses antécédents dans l'histoire, une vague de planisme social et de militarisme absolu déferle sur l'Europe occidentale, demeurée seule depuis qu'elle a perdu ses avancées dans l'Est. La frontière nouvelle, qui coupe la Pologne, sépare actuellement les deux régimes conjoints : à l'Est, les pratiques du soviétisme et à l'Ouest, celles du nazisme. La patrie polonaise est devenue la terre d'une terrible expérience, aussi cruelle, aussi implacable d'un côté que de l'autre. Mais la constatation de cette réalité n'est pas pour nous décourager. D'elle, au contraire, nous tirons pour le temps présent et pour la guerre que nous faisons, la conviction que la Pologne doit ressusciter et revivre. Ou cette guerre ne signifie rien, ou l'esprit polonais s'incarnera à nouveau, après la victoire qui vient, dans la terre polonaise et dans la culture polonaise.

S'il en est ainsi, si nous entretenons cette ferme espérance, n'est-ce pas une raison de plus pour nous pencher sur le passé, ne fût-ce que pour en tirer la leçon nécessaire ? La tâche qui m'échoit aujourd'hui est lourde. J'ai une évolution historique d'environ neuf siècles à reconstruire et à interpréter devant vous, en réclamant de mon public l'indulgence dont j'ai besoin. Essayons donc de promener un regard ferme et sûr par-dessus cette longue évolution, si riche en évocations pleines de sens.

I. — Demandons-nous, tout d'abord, pour quelles raisons s'est produit le heurt entre le monde germanique, représenté par l'Allemagne impériale et ses territoires, qui se sont effondrés en 1806, et le monde polono-lithuanien, heurt qui existait depuis la fin du XIV^e siècle et a abouti, vers la fin du XVIII^e siècle, aux trois partages de 1772, 1793 et 1795.

Quand elle s'est occupée des relations germano-polonaises dans l'histoire, la science allemande a toujours insisté sur le dynamisme naturel qui oriente toute la politique et toute la civilisation allemandes du Sud-Ouest vers le Nord-Est. C'est là un fait capital, que nul germaniste qui se respecte ne saurait nier, puisque ce fait résume l'histoire du pays dont il s'occupe. L'Allemagne a reçu par le Sud-Ouest la culture gréco-latine et le christianisme, c'est-à-dire les deux éléments primitifs et essentiels de l'humanisme européen. Elle recevra plus tard, surtout à partir du XVIII^e siècle, les apports qui lui viendront des nations occidentales, de la France et de l'Angleterre, à savoir la pensée des « lumières » et, au XIX^e siècle, les influences sociales que l'on sait. Nul doute également que, suivant le cours de la colonisation qui a entraîné à l'Est de l'Elbe et au delà de l'Oder une partie des éléments ethniques placés à l'Ouest de l'Elbe, ces apports aient gagné les régions du Nord-Est prussien nivelées ethniquement et socialement par cette même colonisation.

Ce n'est donc pas cette orientation générale du Sud-Ouest vers le Nord-Est qui est, ici, en cause. C'est son interprétation.

Or, les historiens allemands insistent, vis-à-vis de la Pologne, sur la mission éminemment civilisatrice qu'implique, à leurs yeux, cette orientation. Ils rappellent volontiers le magnifique héritage qu'ils ont recueilli et transmis à l'Est européen. Ils affirment même que, de bonne heure, l'Occident a abandonné sa prééminence à l'Allemagne, chargée de distribuer la vraie culture aux Germains du Nord et aux Slaves de l'Est.

Considérez, disent-ils, l'aspect démographique du problème et vous verrez que, les invasions barbares ayant creusé à l'Est un vide formidable, mal rempli par les infiltrations slaves, une sorte d'appel d'air devait se produire, qui entraînerait vers l'Est slave, vers ses riches terres et ses matières premières abondantes, l'émigration allemande provoquée par la surpopulation.

Il en va de même, ajoutent-ils, sur le plan de la politique et sur celui de la civilisation. Possédant un vaste Empire très développé, les Allemands ont dépensé trop d'énergie en Italie. Leur champ d'expansion durable et féconde est à l'Est. Les peuplades slaves étant restées longtemps arriérées, ne leur fallait-il pas monter la garde à l'Est et défendre la civilisation occidentale ? N'avaient-ils pas la supériorité des moyens ? Leur activité à l'Est n'était-elle pas de toute nécessité ? Charlemagne et ses meilleurs successeurs, la dynastie des Othons et d'autres Maisons impériales leur avaient montré le chemin. Leur souci était justement d'apporter aux Slaves, en particulier aux Polonais, cette culture latine, ce christianisme et tant d'autres valeurs spirituelles qu'ils avaient eux-mêmes reçus.

Rien de plus fallacieux, rien de plus dangereux que cette argumentation.

Elle ne peut pas, en effet, tromper l'historien averti qui connaît, pour l'avoir mûrement étudié, le problème des relations entre le Reich et la Prusse. La politique impériale des Allemands s'est constituée dans le Sud-Ouest, qu'il s'agisse des Carolingiens, des Othons, des Hohenstaufen ou des Habsbourg. Il est certain, d'autre part, que ces Maisons impériales ont tourné les yeux vers l'Italie et y ont prodigué l'énergie allemande, ce qui a pu diminuer ou même interrompre leur effort colonisateur vers l'Est. Il est également sûr que le Saint-Empire romain de Nation allemande a représenté une grande Idée, un large universalisme européen. Après sa lutte avec la Papauté, il s'est décomposé en Territoires et n'a plus mené, surtout après le XVI^e siècle et la Réforme, que la vie d'une somptueuse et vaine défroque.

A qui laisse-t-il la place dès le XVI^e et principalement au XVII^e siècle ? Au plus grand, au plus fort des territoires allemands, à la Prusse. Oui, mais la Prusse, c'est tout autre chose que l'Allemagne impériale dominée par les Maisons du Sud-Ouest. C'est une terre de colonisation qui, en vertu même de son caractère colonial, implique un certain nivellement ethnique qu'on ne trouve pas dans l'Allemagne occidentale, une terre dure, âprement conquise et qui inspire à ceux qui la possèdent, qui l'étendent par l'effort le plus tenace et le plus persévérant, des principes politiques *sui generis*. Lisez « Le Style prussien » de Moeller van den Bruck, le plus sérieux parmi les nationalistes qui ont précédé Hitler, et vous aurez une idée de ce qu'est la tradition politique prussienne fondée sur la démographie prussienne.

C'est sur cette terre qu'est née la conception que les Allemands désignent par le terme de Kultur ». Rien de plus important, pour l'interprétation générale des rapports germano-polonais, que de connaître le vrai sens, le sens prussien de ce terme. « Kultur » ne se traduit pas en français par « culture » ou « civilisation ». Ou plutôt il ne faut user de ces deux termes qu'avec précaution. Le terme prusso-allemand de « Kultur » désigne les institutions par lesquelles on organise les collectivités humaines, les moyens dont on peut se servir pour les discipliner, pour les enfermer dans un cadre social plus ou moins rigide, fût-il de caractère religieux. Ce que nous entendons, nous, par « culture personnelle » (Bildung en allemand) ou par « civilisation » (haute moralité, mœurs policées, lettres et arts), répond à d'autres réalités, plus abstraites certainement et plus spirituelles que matérielles. Sans doute les Allemands prétendent-ils que la Pologne leur doit tout son christianisme, toute sa « catholicité ». En fait, ils insistent de préférence sur ce que leur doivent, non seulement les colonies « de droit allemand » qui se

sont autrefois implantées en terre polonaise, mais encore la vie agraire, les institutions municipales et l'organisation sociale de la Pologne.

Si donc le dynamisme naturel des Allemands les a portés du Sud-Ouest vers le Nord-Est et vers le monde slave, ce n'est pas uniquement dans le sens de ce que nous, Polonais et Français, entendons par « culture » ou « civilisation ». Ce dynamisme naturel tel, surtout, que l'incarne la Prusse, implique l'esprit de brutale conquête et de destruction au profit de la Puissance conquérante. Les Allemands auraient-ils jamais partagé ou ravagé la substance polonaise s'ils n'avaient été que les champions de la culture occidentale ?

On s'en aperçoit bien dans la définition qu'ils donnent de la position polonaise par rapport à la leur. Ils s'efforcent, par exemple, de démontrer que l'habitat polonais se trouve en retrait du courant gréco-scandinave, qui est d'ailleurs, à leurs yeux, moins fort que le courant germano-oriental. Ils mettent en évidence la tradition qui a toujours porté le Saint Empire à exercer son hégémonie sur le monde slave. Ils rappellent surtout que, vers la fin du X^e siècle, alors que les Russes cherchaient déjà à s'agréger à l'Eglise grecque orthodoxe, les Polonais, précédés par les Tchèques et suivis par les Hongrois, se sont prononcés pour l'Occident et pour le christianisme catholique romain. Alors, disent-ils, les Polonais se trouvent dans la même « communauté culturelle » que les Allemands. Et, d'ailleurs, la Pologne ne fit-elle pas partie de l'Empire à titre d'Etat vassal ? Seulement, quand ils établissent historiquement ce voisinage, les historiens d'outre-Rhin rappellent le mot de Louis XIV : « Voisinage nourrit mieux la haine qu'on a une fois conçue. »

Aussi ne se font-ils pas faute de dire qu'ils n'ont rien à attendre ni à apprendre du « jeune » peuple polonais, que ce peuple, quand il a voulu porter la civilisation occidentale plus à l'Est, a échoué dans ce qui pouvait être sa mission historique. De là à affirmer péremptoirement que la polonisation et la catholicisation n'ont jamais atteint, en Pologne-Lithuanie, que la noblesse, à soutenir que la structure sociale de la Pologne, de sens unique, n'impliquait aucune attraction à l'égard des classes roturières allogènes ou que la Pologne est toujours restée stagnante au point de vue économique, il n'y a qu'un pas.

C'est constater, au fond, que le dynamisme naturel de la Pologne ne va pas dans le même sens que le dynamisme allemand et ne le continue vers l'Est en aucune manière. Pour l'historien allemand, en effet, l'Etat constitué par les Piast, la première grande dynastie polonaise, face à l'Allemagne, a formé une sorte de pôle d'attraction qui est devenu le rival de l'Allemagne sur les côtes méridionales de la Baltique. Or, quand les Slaves situés entre

l'Elbe et l'Oder ont été absorbés par les Allemands venus de l'Ouest, alors les Allemands ou plutôt les Prussiens et les Polonais se sont trouvés face à face et se sont heurtés. Ainsi se serait posé en raison des circonstances, par la rencontre fatale entre un dynamisme Sud-Ouest vers Nord-Est, et un dynamisme Sud-Est vers Nord-Ouest, le problème tragique de l'accès à la mer. L'Ordre Teutonique, la Hanse, plus tard la Prusse, ont poussé leur effort vers la Baltique et c'est sur les côtes de la Baltique qu'ils rencontrent, naturellement, l'Etat polono-lithuanien des Jagellons, de la seconde grande dynastie polonaise qui a régné de la fin du XIV^e siècle à la fin du XVI^e environ.

Qu'il y ait eu, entre ces deux courants aux dynamismes contraires, un moment d'équilibre, les historiens allemands en conviennent. Cet instant heureux se serait produit sous les Jagellons, alors que, d'une part, l'effort colonisateur allemand se ralentit considérablement après la défaite de l'Ordre Teutonique et la décadence de la Hanse, alors que, du côté polonais, la résistance naturelle s'affermirait et que la domination nobiliaire prend tout son sens et toute sa force.

Mais ce n'est là qu'un moment heureux, qui correspond à ce que les Polonais appellent « de siècle d'or ». Le conflit recommence aux XVII^e et XVIII^e siècles, plus tragique, plus irréductible que jamais. Les historiens allemands n'oublient pas de souligner l'importance du facteur religieux et confessionnel, de la Réforme du XVI^e siècle. Une Pologne luthérienne, disent-ils, eût fait front contre le catholicisme avec l'Allemagne du Nord. Or, c'est la Contre-Réforme qui l'emporte en Pologne. Un mur infranchissable va donc se dresser entre la Prusse luthéranisée et la Pologne fidèle à Rome.

A toute cette argumentation allemande, les historiens polonais répondent que l'Allemagne, et surtout la Prusse, s'est toujours efforcée de ménager à la Pologne la tenaille fatale, en occupant les bords de la Baltique et la Silésie. L'Allemagne embrasse la Pologne, mais pour mieux l'étouffer. Leur mission civilisatrice, les Allemands l'assurent par le glaive plus que par la croix. Dominer et détruire, telle sera la tendance qui l'emportera, au cours des âges, sur le souci de propager vers l'Est la civilisation occidentale. En fait, la Pologne ne s'est pas contentée des apports de la civilisation allemande. Il faut bien qu'elle les ait trouvés insuffisants ou dangereux pour qu'elle ait toujours tenu à avoir ses liaisons indépendantes avec Rome, plus tard avec le monde latin, avec l'Italie ou la France. Non seulement la religion catholique, mais encore l'art, la littérature et la philosophie portent, en Pologne, une marque occidentale authentique qui n'a par conséquent rien de spécifiquement germanique.

Ainsi se trouve dévoilée, au terme de ces considérations préliminaires,

toute l'hypocrisie par laquelle se trouve viciée, en son principe même, l'argumentation allemande courante. D'autre part, ces aperçus d'ensemble nous permettent d'établir les grandes divisions ou périodes de l'histoire qu'il nous faut conter. Nous étudierons donc : 1° les siècles qui s'étendent des origines lointaines à la fin du XV^e siècle ; 2° le XVI^e siècle, qui a vu naître le conflit d'ordre religieux ; 3° enfin les XVII^e et XVIII^e siècles, au cours desquels la dynastie des Hohenzollern, conjuguant ses efforts implacables avec ceux de la Russie, amène la Pologne aux partages de 1772, de 1793 et de 1795.

II. — Dans cette longue suite de sept siècles, qui va du IX^e aux XV^e, marquons tout d'abord un tournant capital, un jalon essentiel.

Au cours de cette période, la Pologne a eu devant elle, d'une part, l'Empire allemand, tel que l'ont fondé les Carolingiens, les Othons de la Maison de Saxe, les Hohenstaufen et plus tard les Habsbourg ; d'autre part, dans le Nord-Est lui-même, certains pouvoirs dont l'action et le rayonnement ont prélué à la formation de la Prusse moderne. Je pense ici à l'Ordre Teutonique, à la Hanse, à la dynastie des Ascaniens en Brandebourg, aux débuts des Hohenzollern, qui datent du commencement du XV^e siècle. Or, le tournant capital de toute cette histoire me paraît être le moment où, vers la fin du XIII^e siècle, à l'époque de l'Interrègne (1257 à 1273) et peu avant l'apparition de la Maison d'Autriche, le Saint-Empire s'effondre pour laisser la place, pendant les XIV^e et XV^e siècles, aux Territoires. En effet, dès le début du XV^e siècle, la Pologne voit grandir la dynastie qui aura un jour raison d'elle : celle des Hohenzollern. Mais, au cours de ces siècles antérieurs à la Réforme, elle oppose à la Puissance voisine le dernier des Piast, ce Casimir le Grand, qui a régné de 1333 à 1370 et, un peu plus tard, les premiers représentants des Jagellon sur le plan polono-lithuanien. Ainsi se prépare l'équilibre dont je parlais tout à l'heure, le fameux « siècle d'Or ».

1. Pourquoi l'Empire allemand s'est irrémédiablement effondré vers la fin du XIII^e siècle ? Pourquoi le morcellement territorial et la prépondérance prussienne qui ont suivi ? C'est là justement l'énigme allemande. Alors qu'en France le pouvoir royal, partant du centre, du cœur même du pays, s'est irradié dans tous les sens par conquêtes successives, jusqu'à enfermer dans son sein une nation aux frontières presque partout admirablement déterminées par la nature, la Monarchie allemande, elle, a commencé sous Charlemagne, et surtout avec Othon I^{er}, par être totale, cherchant à reprendre la vieille chimère romaine et à réaliser un gouvernement qui fût à la fois universel et centralisé. Il lui a fallu créer et favoriser au-dessous d'elle des pouvoirs intermédiaires qui, après la grande lutte entre la Papauté et l'Empire, ont peu à peu rongé et absorbé à leur profit la substance du pouvoir royal.

Cette chute s'est préparée de 1002 à 1056, pour se précipiter de 1056 à 1152, avec la querelle des Investitures. Au temps de Barberousse, dans la deuxième moitié du XII^e siècle, la tradition impériale et universaliste de Charlemagne et d'Othon I^{er} jette son dernier, son plus somptueux éclat. La chute des Hohenstaufen nous amène à l'Interrègne et, jusqu'à la mort de Maximilien I^{er} en 1519, nous ne voyons ici qu'échecs et faiblesse. Ambitions italiennes commandées par l'universalisme temporel, caractère électif de la Couronne, politique sans lien avec les exigences concrètes de la nation, prédominance du romantisme méridional sur le froid réalisme du Nord, les causes de cet affaissement graduel sont bien connues.

N'oublions pas cependant que, du IX^e au XIII^e siècle, c'est cet Empire qui a commencé et poursuivi la colonisation de l'Est. Les invasions barbares, la grande migration des Germains continentaux ont provoqué un déplacement analogue des Slaves et amené la répartition de l'Europe en peuples romans, germaniques et slaves. La première rencontre entre germanisme et slavisme devait se produire entre l'Elbe et l'Oder, là où des tribus slaves s'étaient substituées aux Germains dans leurs habitats devenus libres. On admet qu'aux IX^e et X^e siècles le pays entre Elbe et Vistule se trouve entièrement occupé par des Slaves. La lutte commence sous Charlemagne. Elle se précise après le partage de Verdun en 843 et dans la seconde moitié du IX^e siècle. C'est, d'une part, la fondation d'un royaume grand-morave dans le Sud-Est, détruit par les Magyars vers la fin du IX^e siècle. Et ce sera, d'autre part, la première rencontre entre le monde germanique et les éléments slaves, parmi lesquels on distingue déjà des Tchèques, les Polonais, les Slaves baltes et les Sorabes.

Du X^e à la fin du XIII^e siècle, l'Empire allemand a poursuivi son œuvre de pénétration à l'Est. Tout d'abord avec les Othon, les Empereurs de la Maison de Saxe, qui s'échelonnent de 936 à 1002, à cette époque lointaine où l'Empire et la Papauté romaine se consolident mutuellement, alors que se prépare la rupture avec Byzance. Mais du XI^e au XII^e siècle, en raison de la rivalité fatale entre les deux Puissances universelles du Moyen-Age, l'Empire s'affaiblit visiblement et la politique slave des Empereurs se relâche. Elle trouve en outre, dans le Nord, un redoutable adversaire en la personne du Roi Kanudt de Danemark. Elle ne réussit guère vis-à-vis de la Pologne avec Conrad II, Henri III et Henri IV. De là ce fait que, pour ce qui est de la germanisation des Slaves à l'Est, l'Empire commence, dès le XII^e siècle, à passer la main aux Pouvoirs territoriaux. On ne peut guère citer, au XII^e siècle, que la grande campagne de Frédéric Barberousse vers 1157. Elle a eu pour conséquence une première séparation entre la Silésie et le royaume

de Pologne. Car les ambitions italiennes détournent de l'Est la puissance impériale, laissant le champ libre à la future puissance prussienne, qui va dessiner son effort avec une précision croissante.

C'est, en effet, de 1134 à 1170 qu'Albert l'Ours fonde l'Etat brandebourgeois. A peu près au même moment Henri le Lion, duc saxon, accomplit entre 1139 et 1180 sa tentative de germanisation, qui s'étend jusqu'aux frontières de la Poméranie. A la fin du XII^e siècle, les Allemands de l'Est auront conquis le pays entre Elbe et Oder ainsi que la Poméranie occidentale. Au XIII^e siècle surgissent des pouvoirs nouveaux : l'Ordre Teutonique et la dynastie des Ascaniens. Ces derniers ouvrent la marche aux Hohenzollern. Ils s'avancent vers la Baltique. Ils imposent leur suzeraineté à la Poméranie polonaise et à Dantzig. Et, s'ils ne peuvent encore conserver ces conquêtes, ils les cèdent à l'Ordre Teutonique qui ne combat pas avec moins d'énergie qu'eux la Pologne et le slavisme. C'est l'époque fatale où l'Ordre Teutonique se rend maître de toute la vieille Prusse, fonde sa capitale à Marienburg et conquiert en 1308 la Poméranie polonaise. Qui ne connaît l'apologie enthousiaste que les historiens allemands font de l'œuvre de germanisation alors accomplie ?

Du côté polonais, ce sont les premiers Piast et surtout, en 966, la conversion du Duc Mieszko I^{er} au catholicisme. Or, que fait cette Pologne, tenue qu'elle est de choisir entre Rome et Byzance ? Elle se trouve en face des grands centres divergents de la civilisation européenne. Sans doute est-elle en retard, à cause de sa situation géographique et des dangers qui menacent de partout sa sécurité. Mais elle n'hésite pas et, après avoir fortifié son unité avec les trois premiers Piast, elle se tourne résolument, avec le quatrième Piast, avec Mieszko I^{er}, vers l'Occident. L'Empereur allemand, Othon I^{er}, protège le jeune Etat, qui vient d'accepter la foi chrétienne. Il en reconnaît officiellement l'existence. D'autre part, ce n'est pas des mains allemandes que le prince polonais entend recevoir le christianisme. Il trouve un autre intermédiaire que l'Allemagne. C'est par la Bohême que passe son chemin.

Résultat remarquable, certes. Mais Mieszko en obtient un autre qui ne l'est pas moins, à savoir l'accès à la mer Baltique. Cela tout en maintenant de bons rapports avec l'Empire allemand, alors que la Pologne est ici rivale des Allemands et des Danois. Mieszko I^{er} n'a de conflits qu'avec l'Etat russe. Il a le plus grand souci de ses relations avec les royaumes scandinaves, la Hongrie et l'Ouest allemand. Et il montre toute sa clairvoyance en misant sur la future influence politique de la Papauté romaine séparée de Byzance et en remettant ses territoires sous la protection pontificale.

Pourquoi dire alors, comme le font certains historiens allemands, que les

Slaves entre Elbe et Vistule, quand ils ont été contraints de choisir entre l'occupation allemande et l'occupation polonaise, se sont « tournés vers l'Occident qui était civilisé » ? Les Slaves occidentaux ont opposé aux Germains une résistance acharnée et nul ne peut aujourd'hui démontrer que la Pologne du X^e siècle fut un pays purement barbare, hostile aux influences occidentales.

A côté du Danemark, l'Empire se heurte encore à la Pologne de Boleslas I^{er}, qui a régné de 992 à 1025. Son royaume, qui a poussé vigoureusement vers l'Ouest, comprend, vers l'an 1000, les Slaves de l'Elbe, les Tchèques et les Moraves, tout le slavisme septentrional, de la Baltique aux Carpathes. S'inspirant d'une politique à tendances universalistes, Othon III avait lui-même fortifié cet État, quand il avait créé à Gniezno un archevêché polonais. Henri II, son successeur, avait voulu lutter contre la Pologne et avait échoué. Conrad II ne sera guère plus heureux. La faiblesse dont feront preuve Henri III et Henri IV au cours du XI^e siècle, sera cause que, pour la germanisation des Slaves à l'Est, l'Empire commencera dès le XII^e siècle à passer la main aux princes territoriaux. D'autre part, le rêve de Boleslas I^{er}, l'idée d'un royaume grand-slave au centre de l'Europe, s'évanouit à son tour. Le fils de Boleslas laisse se dissoudre graduellement la Pologne. Ni Mieszko II, ni Casimir I^{er}, ni Boleslas II, ni Ladislas-Herman ne se montrent capables de la relever.

Certes, la Pologne offre à cette époque le spectacle de luttes intestines vraiment tragiques pour son destin. Mais est-ce une raison pour ignorer le règne de Casimir II, dit « Le Juste », de 1177 à 1194 ? Ce règne n'a-t-il pas le plus grand intérêt pour la vie intérieure de la patrie polonaise et pour sa politique étrangère ? Une fois de plus, dans la première moitié du XIII^e siècle, la Pologne sera avec la Papauté, vraie garante de son existence, contre l'Empire. Malheureusement, et alors que le clergé polonais poursuit une œuvre de réformes admirables, les luttes dynastiques neutralisent cet effort. L'Empire ne profite pas de l'occasion, absorbé qu'il est par les Croisades et les campagnes d'Italie. C'est pourquoi la Pologne continue de subsister historiquement et de remplir sa mission à l'Est. Elle subit une sorte d'occidentalisation généralisée qui lui vient d'Allemagne, de France et d'Italie. Les plus objectifs parmi les historiens polonais ne cachent nullement ce qu'elle a dû alors à l'Allemagne, surtout à sa culture matérielle ou institutionnelle. Et puis, n'est-ce pas le temps des terribles invasions venues de l'Est, le temps où Allemands et Polonais combattent ensemble contre un danger qui menace la Chrétienté tout entière ?

Nous étonnerons-nous alors du relèvement polonais qui marque de son

empreinte la seconde moitié du XIII^e siècle ? Les duchés de Pologne constituent un patrimoine commun, unifié par l'action d'un clergé actif et par les grandes familles nobiliaires, un patrimoine où s'affermir, par rapport au germanisme, la conscience nationale. Quand, le 20 juin 1295, Przemysl est couronné roi de Pologne, son royaume réunit la grande et la petite Pologne, a accès à la mer et impose à l'expansion allemande un obstacle infranchissable.

2. On le voit nettement, la puissance prussienne naissante et la puissance polonaise affermie se dressent en face l'une de l'autre, vers le début du XIV^e siècle, à égalité de force.

Ici intervient, à côté de l'Ordre Teutonique, la Ligue hanséatique, de célèbre renommée. Avec elle renaît le rêve du « *dominium maris baltici* ». La prépondérance de Lübeck semble ne pas connaître de bornes. La Hanse atteint son apogée vers 1370, tout comme l'Ordre Teutonique après ses conquêtes de la seconde moitié du XIV^e siècle. Mais c'est ensuite, au XV^e siècle, la décadence rapide de ces deux pouvoirs, à l'époque même où la dynastie des Jagellons s'installe en Pologne et lie à cette dernière les destinées de la Lithuanie. En 1410, défaite complète de l'Ordre Teutonique à Tannenberg. Spectacle à la fois grandiose et tragique que celui de ces Chevaliers dont le pays se sépare de plus en plus, tandis qu'ils se drapent rigidement dans leurs vieux principes traditionnels. En 1466, à la paix de Thorn, la domination polonaise paraît assurée. La Pologne possède Dantzic. C'en est fait, semble-t-il, de l'influence allemande sur les régions baltes. Qui ne connaît la figure de Casimir le Grand, de 1333 à 1370, l'universalité de son génie et l'excellence de ses méthodes ? Qui ne saluerait pas, au passage, la création de l'Université de Cracovie en 1364, si abominablement traitée aujourd'hui par les Nazis ? Et qui ne s'inclinerait pas devant Ladislas et Casimir Jagellon, les deux grands monarques polonais du XV^e siècle ? A la fin de ce siècle, l'immense fédération unie sous la souveraineté des Jagellons est, pour l'Europe, un élément d'équilibre et de paix. Le nouvel Empire ne porte ombrage à personne. Toutes ses traditions nationales sont respectées. Et l'élément purement polonais se trouve en plein centre de tout le système.

Or, en 1415, la famille des Hohenzollern s'établit dans le Brandebourg. C'est en 1417 que l'Empereur Sigismond confère à Frédéric de Hohenzollern le gouvernement du Brandebourg et la dignité électorale. La Hanse et l'Ordre Teutonique courent à leur décadence, tandis que s'élève l'Empire des Jagellons. Pour l'instant, les Hohenzollern ne peuvent avoir de politique balte. Mais ils ne tarderont pas à en avoir une. Cela, tout d'abord, pour des raisons géographiques. Les Marches de Brandebourg constituent une dépres-

sion sablonneuse peu fertile, située entre les hauteurs de l'Allemagne moyenne au Sud et les bas plateaux de la Baltique au Nord, liée à l'Oder qui se jette dans la Baltique. Mais il y a aussi des raisons politiques, cette dynastie étant résolue à accroître son héritage, étant prête à s'engager dans la voie que les Ascaniens lui avaient frayée vers Dantzig et la Poméranie polonaise. Au XV^e siècle, la dynastie des Hohenzollern demeure relativement tranquille. Elle n'a qu'à laisser décliner la Hanse et l'Ordre Teutonique. La prospérité de la Pologne ne la gêne pas. Le temps de la rencontre fatale n'est pas encore venu. La Pologne peut garder sa place sur la Baltique. Ne dirait-on pas que le polonisme l'emporte alors sur le germanisme ? Gare, toutefois, à la Pologne, si elle veut pousser à la fois vers la Baltique, vers Moscou et vers la Mer Noire !

Ainsi donc, du X^e au XV^e siècle, l'Empire a faibli de plus en plus et, dans le Nord, sont apparues des puissances nouvelles : Albert l'Ours et Henri le Lion, les Ascaniens, la Hanse et l'Ordre Teutonique, qui cèdent finalement la place aux Hohenzollern. Le danger se précise à l'Ouest et il émane de la Prusse territoriale.

Dans le même espace de temps, et malgré de dures luttes intérieures, la dynastie des Piast et celle des Jagellon, des princes comme Boleslas I^{er}, Casimir le Juste, Casimir le Grand, Ladislas et Casimir Jagellon assurent à la Pologne une destinée grandiose : celle de boulevard de la chrétienté en face des invasions venues de l'Est. Le temps n'est plus bien loin où la Pologne sauvera Vienne assiégée par les Turcs, libérant cette Autriche qui, un siècle plus tard, devait travailler à son dépècement.

III. — Que la Pologne ait choisi dès le XVI^e siècle, comme le montre M. Halecki dans son excellente histoire de Pologne, « la voie du développement constitutionnel » et que cette voie ait pu « aboutir normalement, sans passer par la dure école de l'absolutisme, ni par celle des secousses révolutionnaires, à un régime qui valait bien ceux des autres Etats contemporains », c'est là une vérité de haute importance et de grande signification. Car c'est le risque, le risque glorieux dans lequel s'est engagée, en vertu de son tempérament national, la Pologne, située entre l'absolutisme prussien et l'absolutisme russe. Voilà, en tout cas, ce qu'on peut répondre à un historien allemand comme M. Otto Hoetzsch, quand il prétend que la Pologne du XVI^e siècle n'était pas un Etat digne de ce nom parce qu'elle n'était ni assez absolutiste, ni assez « totalitaire » !

Certes, on voit bien poindre à l'horizon le danger qui viendra un jour de l'Ouest prussien. Au XVI^e siècle, la décadence de la Hanse est complète. C'est en 1512 que le roi du Danemark ouvre l'accès du Sund à toutes les ma-

rines, en particulier à la marine hollandaise qui va s'emparer de tout le commerce de la Baltique. En 1523, la marine hanséatique sera détruite à Swenborg. C'est pourquoi la Pologne gardera, pendant tout ce siècle, sa place sur la Baltique.

Il n'en est pas moins vrai qu'en 1511 un Hohenzollern, Albert de Brandebourg, est élu Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Il est le cousin de l'Electeur de Brandebourg. On le voit se convertir, en 1525, au luthéranisme et séculariser alors à son profit les possessions de l'Ordre, pour créer un Duché héréditaire à l'usage de sa famille. Voici donc un Hohenzollern fixé sur la côte balte, entre la Grande Pologne et la mer. Mais la menace demeurera encore incertaine. Les deux dynasties Hohenzollern vont rester distinctes. En outre, Albert de Brandebourg se voit contraint de reconnaître la suzeraineté du roi de Pologne sur le Duché de Prusse. A la fin du XVI^e siècle, la Marche de Brandebourg, qui se trouve à côté de la Pologne unie au Grand Duché de Lithuanie, est toujours séparée de la Baltique par la Poméranie polonaise et par la Poméranie ducale. Elle n'est et reste qu'un petit pays continental sans ressources agricoles, sans industrie et dépourvue de tout débouché maritime. Non que les Hohenzollern ne maintiennent pas leurs droits. Mais ils ne peuvent les faire valoir. C'est pour cette raison que la Pologne, tranquille du côté de l'Ouest, va connaître son grand siècle, le fameux « siècle d'or ».

C'est précisément au cours de ce siècle que la Pologne va se donner le régime politique original qui sera désormais le sien. Couronne élective, pactes conventionnels et principe des confédérations. Dès lors, la royauté polonaise ne pourra plus lever d'impôts ou de soldats qu'avec le consentement unanime d'une Assemblée où ne figurent que les seuls députés de la noblesse, les classes moyennes et les paysans demeurant à l'arrière-plan de la politique. Avant les nations occidentales, la Pologne inaugure le parlementarisme, mais sous la forme d'un parlementarisme nobiliaire *sui generis*.

Dès le début du siècle, d'ailleurs, la Pologne s'oriente vers l'Occident, vers l'Angleterre et surtout vers la France, la puissance des Jagellon ayant fléchi du côté de l'Est où la menace Ivan de Russie. C'est avec Sigismond I^{er}, qui règne de 1506 à 1548, que commence le siècle d'or. Ce que veut ce roi, c'est avant tout assurer à son pays la paix et la sécurité extérieures, afin que la Pologne puisse librement se développer à l'intérieur. La sagesse et la mesure sont ses qualités essentielles. Il s'entoure d'hommes d'Etat remarquables, entre autres, Jean Łaski. Il se couvre du côté moscovite, malgré le désastre de Smolensk, en 1514 ; du côté prussien, alors même que l'Ordre Teutonique n'applique pas la paix de Thorn ; du côté de l'empereur Maximilien I^{er}, qui favorise ces deux ennemis de la Pologne. Mais le traité de Vienne

lui vaut soudain l'amitié impériale et quand, sous Charles-Quint, Ivan le Terrible menace à nouveau la Pologne, Sigismond peut organiser du côté de l'Est une résistance sérieuse. La menace se multiplie dans les années qui suivent. Danger hongrois, invasion des Tartares de Crimée, de toutes parts le royaume est visé. Jamais il n'a été plus vrai de dire que les troupes polonaises montent la garde aux limites extrêmes de la civilisation européenne et rendent à celle-ci un service que l'Europe n'aurait jamais dû oublier. Malheureusement, la politique intérieure ne se trouve pas à la hauteur de ces exigences extérieures, toute réforme constitutionnelle demeurant encore impossible.

De 1548 à 1572, Sigismond-Auguste, fils unique de Sigismond I^{er}, a continué la politique étrangère de son père, mais tout en affermissant à l'intérieur les liens entre la Pologne et la Lithuanie. Il se méfie en particulier d'Albert de Prusse, car il sait bien que, devenue grande Puissance baltique, la Fédération jagellonienne provoque infailliblement des rivalités et des jalousies. Sigismond-Auguste écartera donc toutes les prétentions de la Maison de Brandebourg. Seulement, il lui fait une concession funeste quand il étend à la ligne aînée des Hohenzollern le droit de succession en Prusse orientale. En face de tous ces dangers, le royaume polonais éprouve le besoin de cimenter son unité. C'est le 1^{er} juillet 1569 que seront signés les actes qui fondent la République commune de Pologne et lui donnent ses fondements constitutionnels. Non sans habileté, Sigismond-Auguste apaise les extrémistes, d'une part les éléments radicaux de la Chambre polonaise, qui prétendaient incorporer totalement la Lithuanie à la Pologne, d'autre part, des éléments de l'oligarchie lithuanienne qui ne voulaient pas d'une Diète commune. En fait, la Lithuanie reste Grand-Duché avec son administration, son armée, son trésor public et ses droits particuliers. Seul le pouvoir législatif est commun.

Dès lors, la dynastie polonaise sera élective. Nul doute que ce caractère électif de la royauté ait eu, pour la Pologne, comme autrefois pour l'Empire allemand, les conséquences les plus graves. Comment des élections comme celle de Henri de Valois, prince français, en 1573, et celle d'Etienne Bathory, prince hongrois, en 1575, auraient-elles fondé une dynastie durable et évité à la Pologne les difficultés et les troubles ? Non que la fin du XVI^e siècle n'ait pas été brillante. Les trois derniers rois du siècle ont eu comme collaborateur fidèle ce Jean Zamoyski qui meurt en 1606, après avoir représenté, auprès des souverains, la nation tout entière et dirigé une noblesse qui allait prendre désormais en mains les destinées du pays et la direction de l'Etat.

La Pologne est donc, vers la fin du XVI^e siècle, une République au sens vraiment latin du terme. Elle est devenue plus démocratique, puisque chaque gentilhomme participe à l'élection. L'institution parlementaire est entourée de nouvelles garanties. Ce qu'on veut, c'est, à l'imitation de l'ancienne république romaine, empêcher le roi de violer les libertés, libertés purement arbitraires encore. En d'autres termes, la Pologne ne veut pas de l'absolutisme qu'elle voit s'installer à l'Ouest en Prusse et régner à l'Est en Russie. Il faut bien dire qu'un règne comme celui d'Etienne Bathory, de 1576 à 1586, a été remarquable, puisque la Pologne a pu, à cette époque, saisir la Papauté d'un vaste projet de Ligue contre les Turcs, afin de coaliser l'Occident contre le danger moscovite. La Pologne du XVI^e siècle se montre donc grande en politique, puisqu'elle accomplit une sorte de révolution parlementaire qui rappelle par certains côtés la révolution anglaise et que, d'autre part, elle se prépare à comprendre un jour la Révolution française. Mais elle n'est pas moins grande dans le domaine de la religion et de la culture.

On comprend pourquoi elle n'a pas suivi l'exemple de la Prusse et ne s'est pas convertie en totalité au luthéranisme. Je n'ai pas à insister ici sur le sens profond et universel de la Réforme luthérienne ou sur la grandeur de Luther. Ce que nous savons, c'est qu'en terre germanique, et surtout en Prusse, le luthéranisme a dû s'engager à fond dans la politique absolutiste de ces territoires qui, l'Empire étant en pleine décomposition, ont été, au moment de tant de luttes et de guerres religieuses, les seules cellules d'ordre possibles. Au lieu d'être un Etat national, l'Allemagne n'était qu'une poussière d'infimes territoires et un rêve lointain d'empire hégémonique. Seulement, on entrevoit déjà que la Prusse sera un jour la Puissance qui fera l'unité de ces territoires. Or, la doctrine de Luther conduisait le réformateur à absorber l'Eglise dans l'Etat. Et nulle part cette liaison entre l'Etat et l'Eglise n'a été plus forte qu'en Prusse.

Or, de quel Etat s'agit-il ici ? Laissant dans l'ombre le Brunswick et le Hanovre, le Brandebourg se fait centre d'attraction. Il commence à s'orienter vers le Nord-Ouest et vers le Nord-Est. C'est au XVII^e siècle, de 1640 à 1688 et sous le Grand Electeur, que la Prusse deviendra un grand Etat militaire. Mais elle s'y prépare dès le XVI^e siècle. Est-il prince territorial plus typique que Joachim I^{er}, qui règne de 1529 à 1535 ? Paysans sacrifiés à la noblesse terrienne, villes soumises à la plus dure réglementation, royauté héréditaire et tyrannique, tels sont les signes caractéristiques d'un règne qui n'avait pas encore rompu avec le catholicisme. Mais Joachim II (1535-1571) se convertit à la Réforme et celle-ci va devenir en Prusse l'instrument disci-

plinaire que l'on sait. C'est surtout avec le prince électeur Jean-Georges (1571-1598) que le luthéranisme a pris en Prusse la forme qui devait être définitivement la sienne. Ici règne l'orthodoxie la plus stricte, alliée à l'autorité civile et militaire.

Comment la Pologne eût-elle imité de telles pratiques ? Il n'est pas douteux que, sur le terrain religieux, une sorte d'infranchissable fossé se soit alors creusé entre Prusse et Pologne, entre Prusse luthérienne et Pologne catholique. C'est pour cela, en particulier, que la polonisation des Allemands résidant en Pologne est devenue plus difficile à partir du XVI^e siècle. Des difficultés surgissent même entre catholiques allemands et catholiques polonais. Non certes que la Pologne n'ait pas subi l'influence de la Réforme luthérienne et du protestantisme en général. Des étudiants polonais se rendent à Wittenberg. Les grands Traités de Luther pénètrent en Pologne. D'autre part, ce mouvement gagne surtout les villes en majorité allemandes. Sigismond-Auguste a été en relations avec Mélanchthon et Calvin. N'empêche qu'en 1557 il déclare sa fidélité à l'Eglise catholique et la nation polonaise le suit. Seulement, cette fidélité n'implique en aucune manière la persécution protestante. Au contraire, et d'accord sans doute avec l'esprit républicain qui commence alors à souffler en Pologne, la tolérance s'établit dans le pays. Il ne s'agit pas le moins du monde d'une Contre-Réforme violente et cruelle. Sigismond-Auguste étend sa protection royale à l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, ce qui ne l'empêche nullement d'accepter en 1564 les décisions du Concile de Trente. Un Jean Łaski a pu fonder en Pologne une Eglise calviniste. Un Hosius a pu, au contraire, appeler les Jésuites en Pologne et y organiser méthodiquement la Contre-Réforme. Les Polonais ont d'ailleurs embrassé, et toujours sporadiquement, non seulement le luthéranisme ou le calvinisme, mais encore l'arianisme et le socinianisme, de même qu'autrefois le hussitisme avait eu en Pologne le plus grand retentissement. Les Luthériens et les Frères tchèques, survivance de Jean Huss, s'établissent en Grande Pologne, les Calvinistes et les adeptes de la Réforme helvétique en Petite Pologne. En fait, le protestantisme, surtout le protestantisme occidental, n'a touché en Pologne que la noblesse et les citadins, laissant indifférentes les masses populaires et paysannes, ardemment catholiques. Ce qui reste essentiel, dans la Pologne du XVI^e siècle, c'est l'esprit de large tolérance religieuse et confessionnelle. Ici, la liberté politique et la liberté de pensée n'ont pas été bannies des affaires ecclésiastiques. En raison de la décadence du clergé et surtout de l'épiscopat, en raison aussi des querelles qui divisaient les nobles et les ecclésiastiques, la Réforme a été une nouveauté, nouveauté d'ailleurs éphémère, qui a momentanément séduit la

noblesse. Inversement, la Contre-Réforme a réussi en Pologne dans la mesure où le Concile de Trente a provoqué la régénération du clergé et où les Jésuites eux-mêmes ont inauguré une ère de renouveau catholique.

N'oublions pas la culture, en particulier l'influence que la Renaissance a exercée en Pologne. Car, si la Pologne peut à juste titre s'enorgueillir, c'est d'avoir parmi ses grands hommes Nicolas Copernic, de l'Université de Cracovie. Le nom de Copernic n'est pas moins célèbre que celui de Luther. C'est en 1517 que Luther a affiché à Wittemberg ses thèses sur les indulgences. C'est deux ans avant sa mort, en 1543, que Copernic publie son « Traité sur les Révolutions des mondes célestes ». Deux dates, deux actes révolutionnaires ! En ce premier stade du XVI^e siècle, un moine allemand et un astronome polonais jettent à bas la plus grande partie de l'édifice médiéval. Ils détruisent l'unité du monde chrétien. Ils le lancent hors de l'apparente sécurité qui était la sienne. Le moine fait savoir à la Papauté qu'elle ne peut avoir ni prétention ni contrôle sur l'éternel mystère de la mort. L'astronome révèle aux hommes de son temps la vraie place que notre planète occupe dans l'univers stellaire. Non, certes, que la protestation de Luther et la découverte de Copernic puissent mettre en cause l'existence du christianisme. Mais combien éloquente, cette conjonction entre Luther et Copernic, entre une conception énergétique de la religion et le pandynamisme scientifique qui s'est développé après la révélation de Nicolas Copernic.

A côté de la révélation scientifique, le culte des humanités, des lettres et des arts. L'élite polonaise va dans les Universités étrangères. Une littérature latine abondante se développe partout, à côté d'une littérature en langue polonaise que la Réforme a en partie favorisée. Une reine italienne, Bona Sforza, femme de Sigismond I^{er}, appelle en Pologne les architectes italiens qui vont restaurer le château royal. Dans la cathédrale de Wawel apparaissent les premiers monuments sculptés dans le nouveau style, qui se substitue à celui de l'époque gothique. L'influence française est encore assez faible, mais moins qu'on ne l'imagine en général. Quand le futur Henri III fit, en 1574, un séjour sur les bords de la Vistule, il n'y trouva pas beaucoup de choses qui lui rappelassent la France. N'empêche qu'on a pu récemment démontrer que la Pologne se tourne vers la France avec sympathie et intérêt dès le XVI^e siècle. Sous Henri II, liquidant l'aventure italienne, la France se prépare à jouer un rôle important en Europe centrale. Est-ce un hasard si, en 1574, la Pologne se donne par élection un roi français ? Elle ne l'appelle pas seulement parce qu'il est catholique. Elle voit en lui une force et une culture nouvelles. Il y a eu, à cette époque, un parti français à la cour de Pologne et Ronsard a correspondu avec Kochanowski.

IV. — La fortune de la Pologne devait, hélas ! tourner aux XVII^e et XVIII^e siècles.

On voit bien ce que veut démontrer M. Otto Hoetzsch quand, dans une étude sur la Pologne d'alors, il insiste sur ce fait que, dans l'Etat libre de Pologne-Lithuanie, le fléchissement fut sans arrêt, tandis que l'ascension fut constante dans l'Etat rival de Prusse-Brandebourg. Il s'agit toujours pour l'historien allemand, qu'il s'appelle Hoetzsch ou Lamprecht, de donner sournoisement une prime à l'absolutisme. Selon Hoetzsch, la Pologne n'aurait été, à cette époque, qu'une nation sans pouvoir ni organisation politiques propres, la Prusse devenant, au contraire, une grande Puissance homogène. C'est pour cette raison que la Pologne n'aurait plus été que le jouet de rivalités internationales. Ce qui caractérise ces siècles, déclare-t-il sans ambages, c'est l'égoïsme politique le plus forcené, l'absence de préoccupations religieuses, des alliances rapidement conclues et brutalement dissoutes. Dans ce déchaînement de machiavélisme, ajoute Hoetzsch, il fallait avant tout à un Etat de l'unité et de la cohésion. Qu'est-ce pour lui qu'un Ladislas IV en face du Grand Electeur Frédéric-Guillaume ? L'armature de la Pologne, à l'en croire, n'aurait pas été à la hauteur de la politique expansionniste, alors que Frédéric-Guillaume avait pour lui un ordre de succession assuré dans un Etat indivisible, sans oublier « la volonté de puissance ». De ce point de vue, on peut aisément démontrer que si Berlin et Moscou adoptent « la volonté de puissance », alors la Pologne se trouvera coincée entre ces deux machiavélismes en plein mouvement. Nous l'avons bien vu, ce machiavélisme, en septembre 1939 ! M. Hoetzsch n'oublie qu'une chose, c'est qu'autrefois la Pologne n'avait jamais abusé de sa force à l'égard de Brandebourg et de la Prusse.

Il est facile de voir que l'attraction de la Baltique a été, dès le XVII^e siècle, le ressort capital de la politique prussienne. En 1637, meurt le dernier duc de Poméranie. D'autre part, le duc Albert-Frédéric, dernier descendant direct d'Albert de Brandebourg, avait disparu en 1618 et l'Electeur de Brandebourg, Jean Sigismond, avait hérité du Duché de Prusse. A l'égard de la Poméranie ducale, l'Electeur Georges-Guillaume avait hésité. Mais le Grand Electeur Frédéric-Guillaume ne s'embarrassera pas de ces scrupules. Il profite des négociations d'Osnabrück et de la lassitude qui pesait alors sur les nations engagées dans la guerre de Trente ans, pour s'emparer de la Poméranie à l'Est de l'Oder. S'il abandonne la Poméranie occidentale, ce n'est pas sans de cuisants regrets qui expliquent, vers la fin du XVII^e siècle, ses alliances tenaces avec Louis XIV.

Mais les Hohenzollern veulent aussi s'étendre du côté de la Pologne. Dans

la Poméranie polonaise, large dépression où coule la Vistule entre Dantzig et Chełmno, il n'y avait encore, au début du XVII^e siècle, que les Slaves. Or, cette Poméranie se trouve menacée quand Albert de Brandebourg transforme la Prusse-Orientale en duché héréditaire. Elle sera lpus menacée encore après 1618, quand la même dynastie règnera à Berlin et à Königsberg. Région admirablement prospère, elle excite la convoitise des Hohenzollern, cela d'autant plus que la route Berlin-Königsberg passe en territoire polonais. Frédéric-Guillaume profitera de la guerre du Nord pour affranchir, en 1657, la Prusse-Orientale de la suzeraineté polonaise. Un peu plus tard, en 1701, la menace se précisera quand l'Electeur prendra un titre agressif, celui de « Roi en Prusse » et quand Königsberg deviendra la ville du Couronnement. On peut dès lors penser que tout ne dépend plus, en face de la carte de 1660-1700, que des forces et de la volonté de puissance, comme le dit si bien M. Hoetzsch ! Ce Grand Electeur, nous est-il démontré, commence à douter de l'indépendance de la Pologne ! Pourquoi ? Parce qu'elle n'a pas réussi « à s'engager dans les voies de l'absolutisme », faute qu'elle expiera durement, avec l'approbation de ce professeur allemand. Dans « son grand dessein », Henri IV, roi de France assassiné en 1610, attribuait à la Pologne une place plus qu'honorable. Car il la considérait justement comme le boulevard de la chrétienté vers l'Est.

D'autre part, il faut bien dire que la politique intérieure de la Pologne a souffert de l'expérience hardie, peut-être prématurée, mais en tous cas généreuse, que la Pologne faisait en se déclarant République royale, soutenue par une sorte de démocratie nobiliaire, opposée à tout absolutisme et vouée au culte de la liberté. La royauté élective a évidemment perdu le prestige moral dont elle avait joui sous les Jagellon. Ce prestige avait jusqu'alors compensé les limitations constitutionnelles. En outre, l'inévitable lutte entre la Russie, aboutissant à l'humiliation de cette dernière, faisait d'elle une ennemie irréductible. Enfin le conflit avec la Turquie et la Suède n'était pas de nature à renforcer la République polonaise. La guerre avec Gustave-Adolphe devait être fatalement désastreuse. Après Ladislas IV, prince trop ambitieux, vient ce qu'on a appelé « le Déluge », série de catastrophes d'où la République polonaise sort diminuée et mutilée. Aucun historien polonais n'a essayé de jeter le voile sur cette sombre période, dont Frédéric-Guillaume de Prusse devait évidemment se servir pour rompre le lien de vassalité entre la Pologne et lui.

Triste temps que celui de la prise de Varsovie et de Cracovie, en 1655, par l'ennemi suédois. Et cependant, un an après, Varsovie est libérée. Un miracle a sauvé le pays : la renaissance du sentiment religieux et national.

En 1660, c'est la paix avec la Suède. Malgré la crise intérieure provoquée par le principe brutal de l'unanimité, qui régit la vie parlementaire en la faussant à tout instant, c'est à la fin de ce XVII^e siècle que Jean Sobieski, ou Jean III, prend le pouvoir pour le conserver de 1674 à 1696. Il se montre digne des meilleurs Piast et des meilleurs Jagellon. Marié avec une Française, il s'allie avec la France contre le Grand-Electeur de Brandebourg-Prusse. Il s'allie aussi, en 1677, avec la Suède, l'ennemie d'hier. Il se rapproche enfin de l'Empereur. C'est en 1683 que l'armée polonaise accomplit l'acte symbolique par excellence, l'acte où se résume tout son destin, toute sa mission : la libération de Vienne assiégée par les Turcs. Acte qui met également en évidence toute la clairvoyance du souverain, sûr d'avoir toute la nation polonaise derrière lui et de posséder toute la confiance et l'admiration de l'Europe occidentale menacée, alors que la prise de Vienne par les Turcs eût été fatale à la Pologne elle-même. Il est vrai que la Pologne n'a guère profité de cette victoire, qui a eu pour l'Europe des conséquences incalculables. Sobieski se perd en expéditions malheureuses qui compromettent son succès. Il manque l'occasion de faire profiter la Pologne de l'affaiblissement de la Turquie et il meurt, à la fin du siècle, en plein découragement.

On connaît la thèse Otto Hoetsch concernant le XVIII^e siècle et les rapports prusso-polonais avant les partages. Au XVII^e siècle, le Grand Electeur, entre 1640 et 1688, avait créé l'Etat militaire que l'on sait. De 1700 à 1740, ni Frédéric I^{er}, ni Frédéric-Guillaume I^{er} n'ont su profiter des circonstances et de l'union entre la Pologne et la Maison de Saxe. Quand, après l'échec de la Réforme absolutiste en Pologne, alors que les familles y sont en proie à mille querelles et que l'armée polono-lithuanienne est réduite à 24.000 hommes, surgit sur le plan politique de la Prusse-Brandebourg, la figure de Frédéric II. Quelle Pologne a-t-il en face de lui ? Celle de l'apathique Auguste III, qui règne de 1733 à 1763. Cette Pologne, dit Hoetsch, est mûre pour un partage. Rien, naturellement, sur le règne de Stanislas-Auguste (1764-1795). Rien non plus sur la renaissance nationale qui marque tout ce règne de son empreinte. Hoetsch se contente d'évoquer, devant cette Pologne affaiblie par ses propres fautes, le spectre de l'alliance entre Frédéric II et Catherine II. Il s'efforce de montrer que toute la responsabilité du premier partage retombe sur la Russie et que, si Frédéric II a consenti à violer l'intégrité polonaise, c'est pour éviter une guerre européenne, en particulier une guerre entre l'Autriche et la Russie. Il ne serait donc pas « l'auteur » du premier partage. Et pourtant, Hoetsch ne voit-il pas tout le tragique de la situation quand il dit que ce premier partage a signifié une première rupture avec le droit contractuel alors en vigueur à cette époque ? A quoi bon

invoquer ensuite l'impuissance de la Pologne qui serait, à l'en croire, cause de tout le mal ?

Les historiens polonais ont fait justice de cette argumentation. Ils ont mis en évidence la renaissance de la Pologne sous Stanislas-Auguste, l'éclat de sa culture grâce au Mécénat de ce prince, l'ampleur des réformes constitutionnelles et administratives qu'il a entreprises de 1764 à 1766. Une belle étude de M. Pierre Francastel sur « Les relations artistiques entre la France et la Pologne au XVII^e siècle et au XVIII^e siècle » (1) nous a ouvert de magnifiques perspectives sur ce que la Pologne de ces deux siècles doit à l'influence française. Que l'art français ait été « senti essentiellement comme une nuance, un raffinement de l'italianisme », c'est évident. Voyons ici simplement la preuve qu'on ne peut séparer, pour ce qui concerne la Pologne des XVII^e et XVIII^e siècles, l'influence française de l'influence italienne. Car il s'agit toujours d'une action civilisatrice qui vient d'Occident.

Après une lutte désespérée, de 1768 à 1772, lutte au cours de laquelle la Pologne a manqué d'appuis étrangers, d'union intérieure et a vu son élan arrêté par la révolte d'Ukraine, il a fallu céder. Le 5 août 1772, la Russie, la Prusse et l'Autriche ont prélevé sur ses territoires trois parts et la Diète polonaise a ratifié le partage en avril 1773. Mais fallait-il que la renaissance nationale fût vigoureuse en elle-même pour que pareille spoliation ne l'ait pas interrompue !

Le dernier épisode, c'est la pénétration dans ce qui restait à la Pologne des idées de la Révolution Française, c'est la Constitution du 3 Mai 1791. Cette Constitution ratifiait les droits accordés aux bourgeois. Elle leur ouvrait l'accès aux fonctions publiques et au Parlement. Elle rompait ainsi les obstacles qui, jusqu'alors, les avaient séparés de la noblesse. La démocratie polonaise passait de la noblesse au Tiers-Etat. D'autre part, elle assurait aux paysans la protection des pouvoirs publics. Elle perfectionnait l'administration centrale et la gestion financière. Mais à peine avait-elle vu le jour qu'en 1793 et 1795 les deux derniers partages effaçaient la Pologne de la carte européenne.

Situation à la fois tragique et symbolique que celle-là !

Prise entre deux absolutismes implacables, entre deux nations autoritaires et visant chacune à l'expansion, la Pologne avait dû céder. Personne ne croira que Frédéric II n'était ici mû que par des motifs anti-russes et que le partage était pour lui une nécessité. Personne ne croira non plus que les Puissances co-partageantes n'ont pas eu le désir d'ajouter à leur accroisse-

(1) La France et la Pologne dans leurs relations artistiques (Octobre-Décembre 1938 et Janvier-Juin 1939).

ment de puissance l'écrasement d'une nation acquise aux idées de la Révolution Française. Je ne crois pas que la Pologne ait de titre de gloire plus authentique et plus éclatant que celui d'avoir, une fois de plus, représenté le meilleur de la civilisation occidentale du XVIII^e siècle dans l'Est, pressée qu'elle était entre l'autoritarisme russe et l'autoritarisme prussien, entre deux impérialismes en pleine expansion.

Notre sujet n'est-il pas d'une brûlante, de la plus brûlante actualité ? N'est-ce pas entre deux absolutismes nouveau modèle et de nouvelle inspiration que la Pologne vient de sombrer à nouveau dans une tourmente auprès de laquelle celle du XVIII^e siècle finissant à l'air d'une simple idylle ? Nous revenons à notre point de départ, à cette Pologne d'aujourd'hui, où se côtoient l'expérience hitlérienne et l'expérience soviétique.

Les partages de la Pologne ont toujours été, de 1772 à 1939, des attentats commis contre l'ordre et contre la morale des nations. On a pu dire que les premiers, ceux du XVIII^e siècle, avaient été acceptés par une époque d'où toute morale internationale avait disparu, ou se trouvait à tout instant violée par la pratique. On a pu dire encore que la Pologne a sombré, vers la fin du XVIII^e siècle, avec les derniers restes de la solidarité dite « chrétienne », avec l'idée d'un souverain Bien, d'une Morale éternelle qui serait commune à tous les Etats du Continent. Or, elle a sombré en 1939 pour la même raison, en vertu de l'effondrement total de la Société des peuples et en face d'un débordement de machiavélisme féroce, tel que l'Europe n'en a pas connu de pareil.

C'est dire que la Pologne renaîtra inévitablement avec ces idées, avec ces réalités spirituelles dont la victoire des Alliés doit faire le principe et l'armature de la fédération européenne de demain. Elle a toujours défendu la Chrétienté comme avancée de l'Est. Elle a toujours été, à ce titre et en pleine Europe orientale, une démocratie qui n'a cessé chez elle de se développer. Elle prendra place, demain, dans un ordre européen nouveau. Sa place y sera, comme toujours, une place de combat. Il lui faudra toujours faire face au danger de l'Est. Mais comment ne nous aiderait-elle pas victorieusement à nous défendre si, de notre côté, nous l'intégrons, en même temps que l'Allemagne assagié par sa défaite, dans une fédération durable ?

E. VERMEIL,

Professeur à la Sorbonne.

Paris, le 24 Avril 1940.

LE NÉANT JURIDIQUE DES ENTREPRISES RUSSO-ALLEMANDES EN POLOGNE

UNE CONVERSATION AVEC M. POLITIS

L'agression contre la Pologne, sa destruction sauvage durant la période des hostilités et ensuite les tentatives d'anéantissement ethnique de ce pays ont soulevé dans le monde une telle réprobation qu'il n'existe guère de gens civilisés qui, même en principe, même pour acheter à ce prix une paix précaire, pourraient admettre un instant, le fait accompli. Ces gens-là il faudrait les chercher peut-être en Russie complice et nulle part ailleurs. Il en était déjà ainsi à l'époque où il se faisait encore dans certaines chancelleries un timide effort diplomatique pour conseiller aux alliés la conclusion d'une paix blanche, afin d'éviter l'extension, qui paraissait déjà inévitable, de la guerre à d'autres parties de l'Europe. A plus forte raison aujourd'hui, où la résolution des quatre puissances alliées France, Grande-Bretagne, Pologne et Norvège, de poursuivre la guerre jusqu'au bout ne fait plus de doute pour personne. A cet égard le plus puissant des neutres, le président Roosevelt, a déjà pris et à plusieurs reprises nettement position. Il ne voit pas de paix possible sans une pleine réparation de tous les torts faits à la Pologne.

Cela n'empêche pas l'Allemagne de poursuivre sa propagande en pays neutres et de resservir les arguments qu'elle avait forgés à l'époque où elle s'imaginait encore pouvoir tenter les alliés par l'appât d'une paix blanche. Chose singulière, c'est à des arguties juridiques que recourt le plus volontiers la nation qui a inventé le slogan de « force primant le droit » et auquel d'ailleurs elle reste plus fidèle que jamais. C'est aux juristes neutres qu'elle s'adresse de préférence pour leur démontrer que la conquête donne des droits ou un droit. Pour le faire elle invoque de prétendus précédents où, soit dit en passant, non seulement l'Angleterre mais encore son alliée italienne ne sont pas épargnées. Elle s'étend avec complaisance sur le prix que lui a coûté l'envahissement de la Pologne. Après avoir cherché, à l'usage intérieur, à diminuer ses pertes, elle les augmente aujourd'hui, ou plus exactement, elle dit la vérité. 300.000 hommes hors de combat, 800 chars d'assaut et 1.000 avions détruits. Fort bien. Nous retiendrons ces chiffres qui attestent

l'importance de l'apport polonais à la cause commune, mais il nous paraît douteux que ce bilan puisse émouvoir qui que ce soit et faire prévaloir la thèse que le sacrifice allemand mérite une compensation.

Qu'en pensent les juristes neutres ? Le comportement de l'Allemagne en Pologne, les mesures administratives insensées qu'elle a prises peuvent-elles, à leurs yeux, se justifier ne serait-ce que par une ombre de légitimité ? Il s'agit là évidemment d'un débat purement académique, car la victoire, il va sans dire, balayera tous les statuts territoriaux, annexions ou transferts de population, obtenus par la violence. Cependant il n'est pas sans un intérêt, en quelque sorte scientifique, de connaître sur ce point l'opinion strictement juridique, dégagée de toute prétention politique, des neutres.

Personne ne pouvait mieux nous renseigner à cet égard que M. Politis, ambassadeur de Grèce, conseiller de toutes les légations de son pays en Europe.

J'ai l'honneur de connaître M. Politis de longue date, depuis l'autre guerre, mais c'est surtout à Genève que nous avons eu maintes occasions d'apprécier l'irréfutable logique de ses exposés. Quand j'écris « nous », je pense aux nombreux journalistes de tous les pays qui, depuis 1920, avaient accoutumé de suivre fidèlement les divers travaux de la Société des Nations. Pour employer une expression de théâtre, les discours de M. Politis ont toujours fait recette. Il suffisait que quelqu'un annonçât « Politis est à la tribune » pour que la salle des pas perdus, les couloirs et le bar se vidassent instantanément. Fait assez rare, même les confrères anglais et américains qui, généralement, préfèrent fumer une cigarette pendant les discours prononcés en français, en attendant la traduction anglaise, regagnaient précipitamment leurs places. En effet, M. Politis possède le don exceptionnel de se faire bien comprendre, même de ceux qui ne connaissent qu'imparfaitement notre langue. Il manie un français aussi châtié et dérouté que son compatriote Jean Moréas, mais il y ajoute, en outre, ce qui manquait au regretté maître de ma génération, une diction d'une limpidité impeccable. L'ordonnance de ses démonstrations est à ce point serrée qu'elle entraîne irrésistiblement même l'auditeur le plus distrait. Voici, pour la forme ; quant au fond, il est d'une objectivité, d'une « neutralité », pourrions-nous dire aujourd'hui, singulièrement convaincante. Cet homme d'Etat possède le véritable secret de la persuasion, car il excelle à se montrer dépouillé de toute passion, prévention, voire même de quelque préférence. Il s'y entend à élever le débat dans le domaine du droit pur, sans pour cela s'enfermer dans des canons par trop rigides, car il comprend fort bien l'évolution des notions juridiques primordiales que nous léguèrent les Romains. Il est dif-

facile de discerner, de prime abord, vers quelles thèses, vers quelles nations vont ses sympathies, mais les arguments qu'il n'a pas même l'air de combattre paraissent, au bout d'un moment, s'effondrer d'eux-mêmes. Les plaideurs de mauvaise foi ne sauraient trouver d'adversaire plus redoutable. C'est un arbitre, dans le sens le plus complet du terme, et voilà pourquoi la Pologne a tout à espérer et rien à craindre de sa sentence.

Si j'ai résolu de demander audience à ce juriste de renommée universelle, ce fut en raison de rumeurs qui se propagent depuis quelque temps et que la presse recueille sur les manœuvres diplomatiques de la Russie, d'une part, de l'Allemagne de l'autre, tendant à obtenir quelque part ou n'importe où dans le monde un semblant d'aval juridique du prétendu « fait accompli » en Pologne. La Russie, dit-on, travaille dans ce sens au Japon, tandis que l'Allemagne ferait pression sur certains neutres. Je note, sous toute réserve, car une initiative aussi effrontée et vouée à un échec certain me paraît à peine croyable, que le chancelier Hitler aurait prédit à M. Sumner Welles un avenir de paix idyllique pour l'Europe si le président Roosevelt se décidait à reconnaître les droits allemands découlant de son agression, en rappelant son ambassadeur auprès du gouvernement polonais d'Angers.

Devant cette nouvelle vague de propagande, dite « pacifiste », il était intéressant d'avoir une réponse compétente aux trois questions suivantes : 1° une occupation qui n'est sanctionnée par aucun instrument diplomatique peut-elle, même si elle se prolonge, créer un droit pour l'envahisseur ? ; 2° la Pologne est-elle toujours légalement en guerre ? ; 3° une ligne de démarcation peut-elle être assimilée d'une manière quelconque à une frontière ?

« En pure théorie, me dit M. Politis, l'on pourrait répondre à votre première question par l'affirmative. Il vaut mieux que vous en soyez averti, car l'argument, puisé dans le droit romain, ne manquera pas d'être utilisé par les adversaires des pays alliés. En effet, les Romains nous ont laissé une formule, la « *debellacio* », sur laquelle j'attire votre attention. Ils avaient deux manières de conclure une guerre. Lorsqu'ils se contentaient d'une partie du territoire de leur adversaire, ils concluaient avec lui un traité, mais quand ils le convoitaient en entier, c'est alors qu'intervenait la « *debellacio* », à savoir la suppression pure et simple des autorités locales, auxquelles ils se substituaient, en se passant, évidemment, de toute convention ou traité. Mais il est douteux que la « *debellacio* » puisse s'appliquer au cas de la Pologne. »

Douteux ? L'expression pourrait paraître bien peu énergique, si l'on ne

connaissait pas la manière de M. Politis qui consiste à éviter toute apparence de parti pris préalable avant de procéder à l'analyse d'une situation.

« La « *debellacio* », poursuit M. Politis, supposait la suppression totale des autorités et la résignation, voire même la satisfaction des populations. Aucune de ces conditions n'a été remplie. La Pologne continue à avoir un gouvernement national qui assure la conduite de la guerre et de la politique extérieure et, par ailleurs, les Allemands eux-mêmes, par leur comportement en pays occupé, reconnaissent explicitement l'existence d'une Pologne qu'ils ne se croient pas sans doute en mesure d'absorber, à la manière des Romains. Je ne parle pas du traitement infligé aux populations. C'est là un tout autre chapitre. Juridiquement, il existe un argument plus fort et ce sont les divisions administratives auxquelles ils ont procédé, en annexant une partie des territoires envahis et en érigeant les autres en gouvernement général, dont ils reconnaissent le caractère provisoire. Je sais bien que ce découpage a été fait en vue d'une paix blanche et afin de conserver, dans cette hypothèse, une partie de leurs conquêtes. Mais dès l'instant où ils reconnaissent l'existence d'une Pologne, si petite soit-elle, ils rendent, par là même, illégales leurs annexions actuelles, tant qu'elles n'auront pas été sanctionnées par un traité, conclu entre les deux parties.

« L'argument romain leur faisant défaut, ils ne seraient pas mieux inspirés en se prévalant du précédent qui s'est produit en Afrique centrale il y a de cela une quarantaine d'années. Certes, c'est par un acte unilatéral que deux Républiques, jointes à deux colonies de l'Afrique du Sud, ont été érigées en dominion. Mais en dehors du fait que la solution a été finalement acceptée par les populations intéressées comme parfaitement satisfaisante, il ne faut pas perdre de vue que le droit international a subi, depuis le début du siècle, une importante évolution. C'est à la « Société des Nations » que je fais allusion et il ne s'agit pas de savoir, pour l'instant, si pratiquement elle est efficace ou décevante. Ce qui est incontestable, par contre, c'est qu'elle a apporté de nouvelles notions du droit qui restent valables pour tous les pays, même pour ceux qui l'ont quittée ou en ont été exclus. Le cas est formellement prévu par l'article 17 du Pacte.

« Maintenant, quoique la Pologne soit envahie, il ne se passe pas de jour que son existence indépendante ne soit confirmée par des faits grands ou petits. Je ne me réfère pas aux manifestations interalliées, dont la valeur juridique est moindre, mais à l'attitude des neutres qui, en l'espèce, est très importante. Il faut attribuer une signification capitale au fait que les Etats-Unis ont maintenu leur ambassadeur auprès du gouvernement polo-

nais et que M. Sumner Welles, lors de son passage à Paris, ait jugé particulièrement opportun de faire une visite officielle au général Sikorski et à M. Zaleski.

« Il existe beaucoup d'autres faits, toujours juridiques, mais dans le domaine maritime, commercial et financier. C'est ainsi que les bateaux marchands polonais n'ont pas cessé d'être considérés comme tels dans tous les ports neutres, où ils seraient susceptibles de faire relâche. Il leur est appliqué le même traitement que jadis. D'autre part, à ma connaissance, aucun pays neutre n'a consenti jusqu'à présent à transférer à l'Allemagne des avoirs de l'Etat polonais, soit en espèces, soit en marchandises. Récemment, le cas s'est produit pour la Grèce. L'Allemagne réclamait la livraison d'une importante quantité de tabac entreposé à Salonique et qui avait été commandée et payée avant les hostilités par la Régie polonaise. Les exportateurs grecs s'y sont refusés. Il est probable que les marchandises en question seront mises à la disposition du gouvernement polonais. Dans le cas, contraire, il pourrait y avoir arbitrage devant la cour de La Haye. Ce serait même souhaitable, car il ne serait pas sans intérêt de voir le gouvernement allemand plaider contre le gouvernement polonais, dont il reconnaît ainsi *ipso facto* la qualité juridique. Notons enfin que si l'Allemagne a manifesté un si vif désappointement du fait que les Polonais aient réussi à transporter en France leur encaisse métallique, ce ne fut pas seulement en raison du butin substantiel qui leur a ainsi échappé ; il s'y est mêlé une autre considération, ce transfert ayant assuré au gouvernement polonais un nouvel attribut de sa souveraineté. »

Quant à la seconde question, les conclusions de mon éminent interlocuteur sont formelles :

« La Pologne est certainement et légalement toujours en guerre, puisqu'elle n'a signé aucun armistice et qu'elle possède une armée. L'Allemagne, par la force des choses sera contrainte de le reconnaître, tôt ou tard, ce sont là des faits de guerre inévitables, l'armée polonaise sera amenée, au cours d'opérations terrestres, à faire des prisonniers allemands. L'Allemagne pourra-t-elle s'en désintéresser ou considérer qu'ils ont été capturés par d'inconsistants fantômes ? Evidemment non. »

M. Politis est non moins catégorique en ce qui concerne la ligne de démarcation russo-allemande, tracée par les troupes d'occupation.

« Vous me dites, répondit-il, que les autorités soviétiques ont planté le long de cette ligne 2.800 poteaux-frontière. Cela ne signifie strictement rien. Un poteau frontière représente la matérialisation visible d'un traité ou d'une convention qui, ici, font entièrement défaut. C'est comme si vous

prenez un livre dans ma bibliothèque et que vous y colliez votre « ex-libris » personnel. Ce geste ne vous conférerait évidemment aucun droit sur ma propriété. Il en est de même des poteaux-frontière russes qui, juridiquement, n'ont aucune valeur. »

Il ressort clairement de ces quelques explications que, non seulement aux yeux des Alliés, mais aussi des pays neutres, les entreprises russo-allemandes en Pologne occupée sont entachées de nullité juridique.

HENRY DE KORAB.

LUTTE INÉGALE ET GUERRE TOTALE (1)

Permettez-moi de vous dire, pour commencer, que je n'aime pas trop le livre que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui. Il est consacré aux événements de la campagne de Pologne au mois de septembre dernier. Or, le mois de septembre évoque plus d'un souvenir de l'histoire des guerres que mon pays a dû subir. C'était, en effet, au mois de septembre de 1610 que notre grand hetman, Stanislas Żółkiewski, après la brillante victoire de Kluszyń où ses troupes avaient combattu contre un ennemi cinq fois supérieur, arrivait à Moscou et allait s'installer au Kremlin. Dix ans plus tard, au mois de septembre 1620, le même hetman, âgé alors de 74 ans, barrant le chemin à une invasion turque, adressait au roi une lettre dans laquelle il disait, qu'en cas de défaite, on ne le trouverait pas parmi les survivants. Il fut tué quelques jours plus tard pendant la bataille de Cecora. D'ailleurs, pour les récits de campagnes, j'avoue que je préfère le bref message que le roi Jean Sobieski adressa au Pape après la victoire de Vienne au mois de septembre 1683, modifiant le *veni, vidi, vici* de Jules César en : *veni, vidi, Deus vicit*, ou bien le récit un peu plus long, et combien touchant, dans sa lettre à la reine Marysieńka après la bataille.

Mais, au mois de septembre 1939 c'était, hélas, autre chose. Ce fut la plus grande débâcle militaire de la Pologne au cours de son histoire millénaire. Suivie de conséquences, nous en sommes sûrs, passagères, mais désastreuses pour la nation.

Toutefois, il y a deux aspects différents sous lesquels cet événement tragique se présente à nos yeux.

D'une part, il y a le fait brutal et indiscutable de la défaite, mais, d'autre part, il serait peut-être juste de faire observer que le Troisième Reich, après avoir violé, au mois de mars 1936, sans aucune résistance et sans coup férir, la zone démilitarisée de la Rhénanie, a réussi à annexer successivement, toujours sans trouver aucun obstacle devant lui, l'Autriche, en mars 1938, les Sudètes, en septembre 1938, la Tchéco-Slovaquie toute entière en mars 1939, qu'il se heurta, pour la première fois, à la ferme résistance d'une armée et d'une nation.

(1) Discours prononcé par le Ministre d'Etat Stanisław Stroński à la réception des journalistes à l'Ambassade de Pologne le 17 avril 1940.

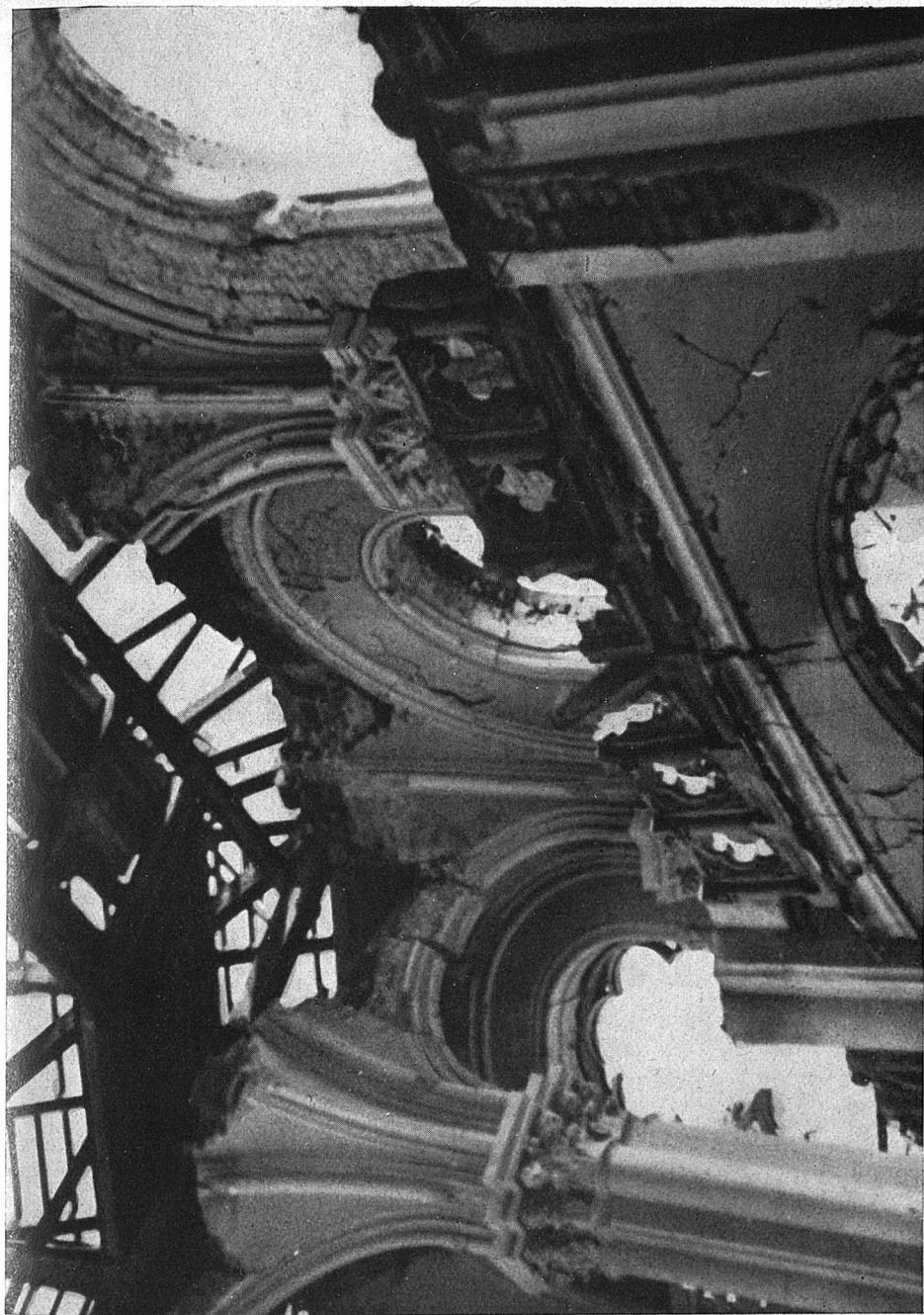
Et encore, pour ce qui concerne les opérations militaires de la campagne de Pologne, il faut tenir compte des proportions des forces telles qu'elles se présentaient alors, au mois de septembre 1939, et ceci non seulement en Pologne, mais sur le champ de bataille européen. Or, vous savez, qu'après une mobilisation complète, la Pologne aurait dû disposer de 52 divisions et autres grandes unités contre les 90 divisions de l'Allemagne, sans parler des 90 divisions de la Russie dont la force pesait cependant sur notre frontière orientale pour entrer finalement en jeu. Mais, la mobilisation polonaise n'ayant pas pu être effectuée avant le déclenchement des hostilités, en partie pour des considérations de politique et de diplomatie internationales, la Pologne n'opposait en réalité à l'ennemi, le 1^{er} septembre 1939, que 22 divisions d'infanterie et 8 brigades de cavalerie. L'Allemagne, n'ayant laissé à l'ouest, sur le Rhin, que 11 divisions d'infanterie et 2 divisions de forteresse avec quelques divisions de réserve, jeta contre la Pologne le gros de ses forces avec 73 divisions d'infanterie et 1 brigade de cavalerie. Elle disposait ainsi d'une supériorité de 3 contre 1, sans parler du fait, pourtant important, que les divisions allemandes, en comparaison des divisions polonaises étaient pourvues de deux fois autant de canons, de mitrailleuses lourdes, de canons antichars et de trois fois autant de mortiers. Ce qui est non moins grave, c'est le fait que, contre une seule brigade motorisée polonaise, il y avait 15 divisions motorisées allemandes, c'est-à-dire 30 fois autant. Et enfin, contre 5.000 avions allemands, il n'y avait que 296 avions de combat polonais, ce qui donnait aux Allemands une supériorité de 17 contre 1. Jamais on ne vit de supériorité plus écrasante.

Je suis bien loin de partager les opinions du généralissime allemand von Brauchitsch. Mais vous savez qu'il y a huit jours, dans une déclaration destinée aux journaux américains, il affirma que les Alliés ont perdu leur seule occasion de remporter la victoire au moment même où le gros des forces allemandes était engagé contre la Pologne. Je suis sûr que le général von Brauchitsch se trompe en croyant que c'était la seule occasion pour les Alliés d'être victorieux, mais je retiens l'aveu du généralissime allemand reconnaissant lui-même, qu'en septembre 1939, la Pologne a dû tenir tête à toute la puissance de l'armée allemande.

Ce n'est pas le moment de vous dire que, malgré cette supériorité allemande, le soldat polonais et l'officier polonais se sont battus héroïquement.

Mais on aurait pu s'attendre à ce que les Allemands, disposant de cette supériorité matérielle, aient été portés à conduire la guerre d'une manière, sinon chevaleresque, du moins correcte.

Il n'en fut rien et c'est à la démonstration de ce fait indéniable que sert



LA VOUTE DE L'ÉGLISE SAINTE-BARBE A VARSOVIE, APRÈS LE BOMBARDEMENT.

le petit livre auquel nous avons donné le nom du Livre Noir des atrocités allemandes.

Il n'est pas volumineux. Mais je vous rappelle que l'ouvrage en huit volumes sur l'invasion allemande en Belgique, du Père Norbert Nieuwland et du chanoine Schmitz n'a commencé à paraître qu'en 1920 et n'a été achevé qu'en 1925, dix ans après les événements. Ce que nous vous présentons en ce moment, c'est plutôt un coup d'œil à vol d'oiseau — pour ne pas dire à vol d'avion — sur les événements en Pologne au mois de septembre dernier.

La précision des bombardements a étonné tout le monde. C'était l'œuvre d'un espionnage systématique avec le concours de la minorité allemande en Pologne avant et pendant les hostilités. Lisez, à ce sujet, à la page 42 de ce livre, l'instruction secrète des autorités du Reich. Car il en est ainsi des relations avec l'Allemagne. Tant que vous êtes en paix avec les Allemands, ils en profitent pour vous espionner et c'est la paix allemande. Dès qu'ils se sentent suffisamment préparés, ils vous attaquent, en violant toutes les règles internationales de la conduite de la guerre : et c'est la guerre totale allemande.

En effet, ce livre en témoigne aussi, les Allemands ont fait la guerre surtout à la population civile pour briser, de ce côté, la résistance du pays.

Voyez, aux pages 8 et 9 les femmes mitraillées dans un vaste champ et vous comprendrez quels étaient les soi-disant objectifs militaires visés par les aviateurs allemands.

Tournez la page et vous verrez ce jeune garçon qui médite sur les décombres de son foyer devenu le tombeau de ses parents.

Voyez à la page 64 un train de réfugiés bombardé.

Voyez, à la page 29 quel aspect offrait, après le bombardement, la petite ville de Garwolin sans aucune importance militaire, ou bien jetez un coup d'œil aux pages 104 et 105 sur la grande photo de la ville de Krzemieniec où s'était réfugié le corps diplomatique et rappelez-vous, à ce sujet, les rapports de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Biddle, du 3, du 8 et du 13 septembre, sur les bombardements et les rafales de mitrailleuses dirigés contre la population civile et contre les diplomates eux-mêmes.

N'oubliez pas le récit des dix pages illustrées, 77 à 86, qui constituent une sorte de guide sommaire de Varsovie en ruines.

Je vous ai dit que je n'aimais pas trop ce livre. Et c'est la vérité. Mais je dois vous avouer que, depuis que je l'ai vu en manuscrit, en épreuves, en bonnes feuilles avec toutes ses illustrations, je ne peux plus m'en délivrer et en détourner ma pensée.

Et je suis sûr que vous-mêmes vous n'allez jamais l'oublier, quand vous

l'aurez vue à la page 51, l'expression de stupeur qui se peint sur le visage du garçonnet assis dans un champ auprès du cadavre de sa mère, de même qu'après avoir vue, à la page 97, la petite figure d'un bébé au maillot, dont les yeux viennent de s'ouvrir sur ce monde, dans l'abri peu sûr d'un hôpital, vous garderez pour toujours le souvenir de cette variante tragique des enfants au maillot de Lucca della Robbia, sur l'Ospedale degli Innocenti à Florence.

Et enfin, en parcourant les pages consacrées au bombardement de la capitale de la Pologne, vous n'oublierez jamais les contours, si bizarres parfois et d'une tristesse indicible, des ruines de Varsovie.

STANISŁAW STROŃSKI.

LES ANTINOMIES

DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE —

A LA RECHERCHE DU JUSTE MILIEU

Ceux qui envisagent dès maintenant les bases d'une paix juste et durable et pensent, en même temps, à instaurer un ordre international nouveau, doivent surtout méditer sur la solution de certaines antinomies qui se présentent à la fois dans l'ordre social ainsi que dans l'ordre international, et laissent souvent l'esprit hésitant à suivre l'une ou l'autre voie.

Les antinomies fondamentales sont au nombre de cinq : 1° souveraineté et institution d'une autorité internationale supérieure ; 2° universalité et régionalisme ou continentalisme ; 3° conception statique du *status quo* et conception dynamique de révision et de réforme ; 4° désarmement et sécurité ; 5° hiérarchie et égalité. Il est d'autant plus nécessaire d'étudier et de résoudre ces antinomies que, sans une solution rationnelle et équitable, on ne peut aboutir à un ordre international nouveau. L'importance d'une juste solution se renforce du fait que des antinomies analogues subsistent aussi dans l'ordre intérieur, au sein de chaque Etat. Ces antinomies ont formé l'objet de discussions et de divergences sérieuses entre les délégations anglo-saxonnes et la délégation française lors de l'élaboration du Pacte de la Société des Nations et même pendant le fonctionnement de celle-ci.

Voyons s'il est possible de trouver une solution de synthèse pour ces antinomies.

I

Le principe de souveraineté est si généralement répandu et accepté que tous les Etats, grands et petits, le considèrent comme une jalouse prérogative de leur indépendance, comme le caractère le plus spécial de leur individualité, comme un droit imprescriptible et inaliénable. D'autre part, il est aussi évident que cette souveraineté ne peut être absolue, mais qu'elle est limitée soit par l'égalité souveraineté des autres Nations, soit par l'intérêt

général de la collectivité internationale tout entière. Sans une limitation de la souveraineté nationale, le droit international même n'aurait aucun fondement, aucune possibilité de développement progressif qui entraîne en même temps la limitation progressive de la souveraineté.

Il faut remarquer que l'antinomie analogue qui domine dans l'ordre social, à l'intérieur de chaque Etat, est celle entre liberté et autorité. Même ici, ces deux forces antithétiques ne peuvent avoir une valeur et une portée absolues. Les excès de liberté portent à l'anarchie, l'excès de l'autorité entraîne le despotisme. Une sage politique sociale doit donc éviter les deux extrêmes dangereux. Platon et Aristote, les deux grands penseurs de l'antiquité, qui, dans le domaine social, ont presque toujours des conceptions discordantes, se trouvent pleinement d'accord sur la nécessité d'un juste équilibre entre la liberté et l'autorité, dans leur harmonisation, dans la réciprocité de leur influence et de leur fonctionnement.

C'est précisément la même solution harmonieuse qui s'impose pour cette première antinomie entre la souveraineté et l'autorité internationale. La souveraineté doit être progressivement limitée en vue d'un intérêt commun international supérieur. Cependant, il faut bien reconnaître qu'ici la difficulté est bien plus grave que dans l'ordre intérieur. Tandis qu'en celui-ci existe une autorité généralement reconnue qui, par des moyens coactifs, est à même de pouvoir garantir et de faire observer la loi en disposant de l'arme efficace des sanctions, cette situation de fait et de droit ne s'est pas encore réalisée dans l'ordre international : celui-ci n'a pas encore rendu possible l'existence d'une autorité internationale suprême superposée aux Etats particuliers, ni l'application des sanctions contre les violateurs de la loi internationale.

Sur ce point, il faut bien rappeler que la délégation française, spécialement par l'intermédiaire de Léon Bourgeois et de Ferdinand Larnaude, lutta en vain contre les délégations anglaise et américaine pour faire admettre dans le Pacte la création d'une force internationale au service de la Société des Nations, dans le but de faire respecter les décisions de l'organe international.

Le même problème vient d'être soulevé maintenant : on envisage la possibilité d'une collectivité européenne unie par un lien fédératif et celle aussi d'une gendarmerie internationale, une fois que seront résolus équitablement les problèmes territoriaux. Toute limitation qu'on apportera à la souveraineté dans ce sens et tout essai d'un lien fédératif et solidaire seront toujours l'acheminement vers cette solution d'harmonisation que nous avons jugée indispensable pour résoudre l'antinomie. Comme couronne-

ment de ce nouveau statut international, de cet ordre nouveau, il sera indispensable, à notre avis, de procéder à la codification intégrale du Droit des Gens qui maintenant, à plusieurs points de vue, n'est pas encore soumis à une règle généralement reconnue, mais abandonné à l'arbitre du plus fort.

II

L'autre antinomie est celle entre l'universalité et le régionalisme ou continentalisme. Les deux tendances ne peuvent avoir de valeur absolue. L'universalité peut être entendue dans un double sens : soit vis-à-vis des entités politiques qui constituent la société internationale, soit vis-à-vis des principes et des règles qui disciplinent son activité. Or, vis-à-vis des entités politiques, on ne peut admettre que des peuples qui n'ont pas atteint un certain degré de civilisation ou n'ont pas un organisme constitutionnel représentatif bien défini, ni que des Etats ouvertement violateurs de la loi internationale puissent participer à une Société des Nations, seulement en vue de lui donner l'apparence de l'universalité. D'autre part, l'universalité des principes et des règles ne peut être appliquée qu'à ceux qui s'adaptent indifféremment à toutes les circonstances de lieu et de temps.

Cette relativité qu'on peut reconnaître facilement dans l'application même des principes et des règles universels justifie la considération équitable des intérêts et des tendances des régions et des continents.

En Amérique, spécialement, la conviction que les problèmes américains se présentent d'une façon différente de ceux d'Europe s'est tellement propagée qu'on est en train de créer, autour de l'Union pan-américaine, des institutions analogues à celles qui se rattachent à la Société des Nations, comme un Bureau pan-américain du Travail, une Cour américaine de justice, un Institut américain de coopération intellectuelle, le Bureau de l'Union postale pan-américaine, le Comité permanent des chemins de fer pan-américains, l'Office pan-américain pour la protection des marques de fabrique et de commerce, le Bureau sanitaire pan-américain et jusqu'à la Ligue pan-américaine d'étudiants. Il y a même des juristes, comme A. Alvarez, qui envisagent la possibilité d'un droit international américain, bien distinct et défini. Ce fut précisément cette tendance particulariste qui poussa Wilson à faire insérer dans le Pacte l'article 21 qui déclare la parfaite compatibilité du Pacte avec des ententes régionales, comme la doctrine de Monroe.

Des tendances et des antinomies analogues se manifestent dans l'ordre intérieur : c'est l'antinomie entre la centralisation et la décentralisa-

tion qui ont toutes les deux des avantages respectifs : la centralisation peut cimenter la cohésion unitaire d'un peuple, d'une Nation, d'un Etat, en renforçant le rôle harmonisateur de la Capitale, mais peut développer une dangereuse et pléthorique bureaucratie ; la décentralisation peut faire reconnaître la justesse des exigences de conditions spéciales et différentes dans les entités administratives périphériques, mais, en même temps, peut engendrer l'émiettement de l'autorité, le conflit d'attributions, la confusion administrative, la disproportion et l'inégalité de traitement à l'intérieur d'un même Etat.

Dans l'ordre international, ainsi que dans l'ordre intérieur, la conciliation non seulement est possible, mais nécessaire. L'unité et la coordination de l'ensemble ne doit pas nuire à la juste considération des nécessités particulières aux unités qui composent cet ensemble.

Dans l'ordre international, nous avons depuis longtemps proposé que, dans le sein même de la Société des Nations, se forment des groupements régionaux et continentaux, autonomes, pour l'étude, la discussion, la solution de leurs problèmes particuliers. Il y aurait ainsi, à l'instar de l'Union pan-américaine, qui devrait rentrer dans le cadre général de la Société des Nations, une Union pan-européenne, pan-africaine, etc. L'universalité, avec les réunions plénières respectives, subsisterait ainsi pour les problèmes et les intérêts de caractère vraiment universel, et le régionalisme, le continentalisme seraient également satisfaits dans les réunions autonomes et spéciales. Je pense que ce serait l'unique moyen pour faire des Etats-Unis d'Amérique un membre de la Société des Nations, avec l'Union pan-américaine comme section autonome.

III

Une autre antinomie, consacrée jusque dans les textes du Pacte, est celle qui oppose le principe du *statu quo* à celui de la révision et de la réforme, la conception statique à la dynamique. L'article 10 du Pacte, qui provoqua la sécession des Etats-Unis dans la crainte d'être mêlés aux conflits européens, garantit le *statu quo*. L'article 19, par contre, admet, bien que timidement et vaguement, la possibilité de la révision, en cas de possibilité de trouble de la paix.

Tout le monde invoque d'un côté, et justement à un certain point de vue, le respect des traités, le respect de la parole donnée, l'observance des conventions internationales ; mais il faut, d'autre part, considérer qu'un traité constitue souvent, comme l'avait observé très subtilement Albert So-

rel, un rapport de forces, qui est respecté et doit être respecté, autant que ce rapport de forces subsiste ; si ce rapport change, ou, pis encore, s'il est interverti, ce qui d'ordinaire arrive pour les traités, épilogues de guerres victorieuses, alors la révision non seulement est recommandable pour éviter une conflagration, mais elle est juste et nécessaire.

La même antinomie et la même exigence se révèlent à l'intérieur d'un Etat ; certes, la loi, aussi bien que n'importe quel contrat, doit être respectée ; mais si d'autres circonstances de lieu et de temps interviennent, différentes de celles qui ont donné lieu à la loi ou au contrat, la réforme de la loi, la révision du contrat s'imposent.

Il en est de même avec la loi suprême, la Constitution d'un Etat : combien de fois les nécessités vitales de l'Etat ne l'ont-elles pas induit à réviser partiellement ou totalement sa Constitution pour le fonctionnement normal de sa vie politique et administrative ? Fait remarquable : certaines des Constitutions démocratiques les plus progressées, comme la Constitution du Canton de Genève, ont inséré dans leur texte même, le principe d'une révision obligatoire périodique.

Voici donc la solution conciliatrice pour cette antinomie : conservation et permanence absolue des principes généraux qui sont immanents, indispensables à l'existence même de la société internationale ; révision et réforme, à insérer comme clause spéciale dans tout traité, pour les circonstances qui peuvent varier avec le temps, de façon à rendre possible toute transformation et adaptation.

IV

Autre antinomie : celle entre le désarmement et la sécurité, entre l'article 8 du Pacte qui réclame le désarmement en le considérant indispensable au maintien de la paix, et l'article 10, qui, en exigeant le respect du *statu quo*, exige implicitement le maintien d'une force armée suffisante pour protéger cette situation de fait contre toute atteinte des Etats mutilés par les Traités.

Cette antinomie s'est traduite dans une constante opposition entre la délégation anglaise et la délégation française : la première insistant sur le désarmement et la seconde sur la sécurité.

A mon avis, on a tort de considérer le désarmement comme un point de départ : il doit être, au contraire, un point d'arrivée. Il ne sera possible que lorsque non seulement les questions politiques et territoriales dans les points névralgiques de l'Europe seront résolues ; mais lorsque les liens de

solidarité économique et politique seront si forts et les moyens légaux de résoudre tout conflit éventuel si efficaces, que tout Etat, du plus petit au plus grand, n'aura plus besoin d'une force armée pour sauvegarder son indépendance et son intégrité.

Tout le monde considère maintenant que seule une organisation européenne fédérative, avec l'institution d'une gendarmerie internationale, peut résoudre le problème et éliminer l'antinomie entre désarmement et sécurité, en les réalisant à la fois. On présente comme exemple probant celui des Etats-Unis d'Amérique. Je trouve cependant que cet exemple ne peut être invoqué, car si l'on examine la structure démographique des Etats-Unis, on peut bien constater que dans tous ces Etats hétérogènes de l'Union fédérale, l'élément anglo-saxon reste prédominant. En Europe, au contraire, une unité de ce genre et la formation d'un élément prépondérant peuvent difficilement se former à travers la différence de structures spirituelles, politiques et ethniques des quatre groupes : latin, anglo-saxon, germanique, slave, sans tenir compte d'autres couches secondaires. Des siècles de servage et de haine sont aussi une entrave à une entente et à une collaboration loyale.

Tout, d'ailleurs, dépend du résultat de la guerre actuelle : si, à l'épilogue de celle-ci, une coalition politique puissante peut se former de façon à établir un ordre nouveau et une solidarité puissante, ou si, au contraire, sans l'établissement d'aucune hégémonie, une entente peut s'établir parmi les Puissances en conflit, alors les deux problèmes du désarmement et de la sécurité seront en même temps et facilement résolus ; tout l'appareil de force et de puissance militaire cédera la place aux organisations judiciaires, au renforcement de la Cour permanente de justice internationale ; on pourra rendre ainsi effectif le vieil adage romain : « *Cedant arma togæ* ».

V

Enfin, l'autre antinomie entre la hiérarchie des Etats et leur égalité se traduit dans l'opposition entre le Conseil et l'Assemblée de la Société des Nations, entre l'influence prépondérante des grandes puissances et l'influence et l'intérêt des petites puissances.

Même ici, lors de l'élaboration du Pacte, la lutte se détermina entre les délégations américaine et anglaise et la délégation française. Dans le projet original de Wilson et dans celui préparé par Lord Cecil, il était admis que le Conseil, c'est-à-dire l'organe exécutif de la Société, devait être réservé aux grandes puissances qui ont des intérêts plus universels ; toutes les au-

tres devaient constituer de simples éléments consultatifs. Il fallut l'opposition française et italienne pour qu'une représentation de deux sièges dans le Conseil fût accordée aux petites puissances, nombre qui, à la suite de longues discussions, s'est augmenté postérieurement.

Or, à bien considérer le problème au point de vue politique, il y a des raisons plausibles de part et d'autres. Certes, les grandes puissances, non seulement ont des intérêts plus généraux, étendus à tous les continents, plus universels, mais sont, chacune, centres d'attraction et d'influence pour les petites nations. On l'a d'ailleurs aussi expérimenté dans le sein même de la Société des Nations : les petits Etats, au lieu de se coaliser pour s'opposer aux grandes puissances, se sont groupés autour de celles-ci, en formant ainsi comme des constellations politiques. Il faut d'ailleurs considérer que la Société des Nations n'est pas et ne peut être un organe judiciaire, mais un organe essentiellement politique et, comme tel, elle ne peut écarter l'influence prépondérante des grandes puissances. On invoque le principe démocratique de l'égalité, mais on l'invoque à tort, lorsqu'il s'agit d'un organisme politique composé d'unités de puissance très inégale. On ne peut envisager une égalité là où il y a une inégalité de fait. L'égalité ne peut être que de droit et, comme telle, a une valeur tout à fait opposée à l'égalité de fait. Même la « Déclaration des Droits de l'Homme » dit que les hommes naissent libres et égaux « en droit », mais on n'a pas toujours considéré que cette expression « en droit » confirme une égalité formelle. C'est une égalité fictive, comme le fait souvent le droit, mais non pas réelle.

De toute façon, une égalité de droit est toujours une garantie pour les petites puissances, parce qu'elle implique la formation d'un droit sans privilèges. D'ailleurs, si le principe du lien fédéral va obtenir une application pratique étendue — et les Etats scandinaves, les Etats balkaniques sont déjà sur cette voie — la conséquence de la multiplication de ces unités fédérales sera que ces Fédérations pourront être assimilées aux grandes puissances et cela ferait disparaître l'une des antinomies les plus graves de l'ordre international nouveau.

Une autre considération m'est suggérée ici par le fonctionnement de l'Union pan-américaine, cette Société des Nations américaine en miniature. J'y ai observé que les grands problèmes politiques, c'est-à-dire ceux qui divisent le plus les Etats, ne sont pas traités au sein de l'Union pan-américaine, mais tout à fait au dehors de l'Union, directement par les Gouvernements américains, et dans des Conférences à part. L'Union pan-américaine encourage et intensifie la solidarité dans l'ordre culturel, économique, dans tous les domaines de la vie sociale, mais laisse complètement à

l'écart toute question politique dans son fonctionnement courant. Or, si la Société des Nations, ou l'organisation internationale qui la remplacera, suit le même critère, en laissant résoudre à part les grands problèmes politiques par des ententes entre les Gouvernements, tout dualisme entre grandes et petites puissances et toute antinomie entre hiérarchie et égalité disparaîtront forcément

*
* *

Voici donc comment se présentent les antinomies fondamentales de l'organisation internationale et comment une solution équitable s'impose pour chacune d'elles. C'est de leur harmonisation et de la recherche du juste milieu entre les antithèses, que dépendra la structure et le fonctionnement normal de l'ordre international nouveau.

Prof. F. COSENTINI,

*Directeur Général de l'Institut Américain de Droit
et de Législation comparée.*

ANGERS, VARSOVIE FRANÇAIS

Impressions de voyage

Angers ! La dernière syllabe traîne indéfiniment sur le quai noir de suie...
Un vieil homme aux gestes lents tend la main vers ma valise.

— Porteur ?

— Non, merci !

— Ah, « dame » c'est vrai : vous êtes plus jeune que moi !

Un vent tiède qui sent déjà le sel fait tournoyer la poussière sur la place de la gare. Juché tout en haut de son siège, un cocher m'interpelle :

— Voiture, madame ?

Prendre un « fiacre » ! S'asseoir sur la banquette capitonnée, retrouver son enfance dans un relent de paille, de cuir et de cheval, quelle tentation ! Sagement, je la repousse et me dirige à pied vers l'hôtel tout proche.

*
* *

Un quart d'heure plus tard je descends une avenue encombrée d'uniformes : la « classe 40 » va rejoindre son corps. Dans les bars, les cafés, des gars du pays savourent une dernière fois le vin blanc et les huîtres.

Par habitude je marchais vite (comme à Paris). Et tout à coup je me suis arrêtée, lasse de dépasser des groupes, gagnée par l'allure paisible des Angevins. Courir ? A quoi bon ? Tout est si près ! l'église, le boulanger, le charcutier, le marchand de journaux, la roulotte des crêpes : la nourriture spirituelle et la vie matérielle...

La sonnerie d'un tramway me ramène au temps lointain d'avant-guerre : celle de 1914. Mais voici une somptueuse auto aux nickels étincelants, conduite par un chauffeur, impeccable dans sa livrée bleue marine. Machinalement je lis les numéros et vois : C. D.

Corps Diplomatique ! Cela suffit à me galvaniser... Je ne suis pas ici pour flâner. Je viens faire une enquête, interroger des Polonais, apprendre leur histoire qui est celle d'un martyr. Curieuse par profession je n'en suis pas moins femme et je souffrirai en écoutant ces confidences arrachées du cœur par lambeaux.

*
**

Place de la Visitation. Place du Ralliement. Boulevard du Roi René... Puis des rues dont je ne sais plus le nom. Je me souviens seulement qu'elles sont calmes ; qu'au delà des murs ou des grilles on aperçoit des arbres, des jardins très verts où le chant des oiseaux et le râteau du jardinier font se lever en moi des visions de vacances — beaux jours d'autrefois — lorsque j'avais une maison de campagne.

Devant le « Mail de la Préfecture » assoupie au soleil, j'avise un soldat dont le brassard porte la mention : « Police ».

— Pardon, Monsieur : l'Ambassade de France ?

Il touche son calot et lève les bras au ciel, impuissant.

— Ah, dame, je ne pourrai pas vous dire : je ne suis pas d'Angers... Faudrait plutôt vous adresser à un civil. Nous autres on est là pour la circulation !... J'ai encore dans l'oreille la fierté, l'emphase de cet accent traînard.

*
**

J'ai découvert toute seule notre Ambassade. Elle a, comme les anciens hôtels, son cadre de pelouse, ses parterres de camélias ; ses bosquets de roses et ses touffes de violettes que le printemps fait éclore à côté des primevères.

Sur présentation de ma carte l'huissier m'introduit dans un vaste salon au lustre doré, aux appliques murales vides de bougies. Le plafond peint par Dauban en 1867 donne le ton de la pièce. Rien de plus désuet, de plus charmant que cette colombe percée de flèches, que ces amours joufflus bandant leur arc ou volant parmi les nuages à la recherche des nymphes...

Derrière la fenêtre un grand cèdre se balance comme une mouette bat des ailes sur la crête des vagues. J'aime le geste souple des branches qui, par instant, heurtent la vitre.

Des officiers polonais traversent la cour : hautes silhouettes vêtues de gris, coiffées de la casquette où s'incruste l'aigle d'argent. Un pas lourd me fait sursauter.

— Si Madame veut se donner la peine d'entrer, M. X... l'attend.

*
**

Sur le seuil de la porte j'hésite une seconde. Ce moment-là, le premier regard, a quelque chose de pénible. Un doute plane. Comment exprimer en un langage muet : « Je ne suis pas là pour disséquer votre douleur, pour la

jeter en pâture à la foule anonyme, mais je veux l'exposer, toute nue, sans phrase vaine, afin qu'elle serve d'exemple et porte ses fruits... »

... Peletonnée dans mon fauteuil, sans bloc ni crayon, j'écoute cette voix qui monte de Varsovie.

« La guerre prévue depuis Munich. La peur du geste défensif, interprété comme une « provocation », qui risquerait de déchaîner en Europe l'effroyable catastrophe... »

Les mâchoires contractées, les paupières mi-closes sur ses yeux bleus, M. X... égrène lentement ses souvenirs... Chaque mot, voilé d'émotion, évoque une scène qu'il voudrait effacer à jamais. Mais cela est impossible. Comment oublier le hurlement des sirènes qui lancent par sept fois, en une seule matinée, leur terrible appel au secours ? Comment oublier la vaillante poignée d'hommes prise dans une nasse tendue aux frontières par les forces allemandes bien supérieures en nombre ? Comment oublier le crépitement des incendies, les conduites d'eau crevées, le téléphone coupé ? Comment oublier les avions à croix gammée volant dans le ciel de Pologne par les claires journées de cet automne 1939 ? Comment oublier ces deux prêtres récitant leur chapelet devant le presbytère, près de la chapelle en ruines ? Et cette petite gardeuse d'oies mitraillée dans son champ ?

M. X... a vécu plusieurs pages du « Livre Noir » : il garde pour lui certains chapitres dont il ne parlera point à cause des repréailles. Sa famille est restée là-bas...

Et cependant j'emporte une parole d'espoir. Le pays opprimé que l'on voudrait anéantir garde intacte sa confiance dans l'avenir : cet avenir qu'il reconstruit avec son armée, à l'ombre du drapeau français.

* * *

En sortant de l'Ambassade je reprends contact avec la nature, avec la paix. Quelques gouttes de rosée brillent sur le gazon où s'effeuillent des camélias. C'est l'heure des parfums, des pépiements d'oiseaux qui se racontent mille choses avant de glisser leur tête sous la douce couverture des ailes.

Le cœur lourd, je me rends à la Présidence gardée par un factionnaire. Le décor a changé, mais l'ambiance est la même. Dans le hall où j'attends, des jeunes femmes passent, montent en courant l'escalier. Leurs cheveux semblent tissés avec des rayons d'or. Elles sont robustes et saines. Je voudrais le leur dire, bien que mon vocabulaire soit pauvre... Il se résume à ce terme : « merci » !

... Le soir tombe. Les trophées de chasse accrochés au mur prennent un

étrange relief. Sous la tête d'une biche, je déchiffre l'inscription : « Longuenée, équipage du Vicomte de Treden, 1882 ». Chasse au cerf, chasse à l'homme : instinct cruel des premiers âges.

Et le cauchemar recommence. Plus exactement il continue dans un autre domaine : la Voix d'un savant, réfugié en France, monte de Cracovie.

*
**

« ...Le Docteur Mayer, membre de la Gestapo, a réuni 180 professeurs actifs, retraités ou honoraires et leur a fait savoir, en allemand, que leur Université, *rempart de la Pologne dans sa lutte avec le germanisme*, serait désormais fermée, et que l'entrée leur en était interdite. Puis il ajouta : je déclare que vous êtes tous arrêtés. »

« ...Des détachements de police cernaient le Collège, poursuit mon interlocuteur. Les professeurs reçurent l'ordre de monter dans des camions pour être transportés vers les prisons spéciales... ou les camps de concentration. Certains d'entre eux qui ne parvenaient pas encore à comprendre furent malmenés, *giflés* par les agents... »

Ici, la voix se brise. Le masque de la souffrance burine ce visage encore jeune : des rides creusent le front, sillonnent les joues, tirent la bouche en une grimace d'amertume.

« ...Je ne sais pas si vous réalisez ? Un professeur giflé dans son Université, c'est comme un prêtre attaqué dans son église, son domaine : le cadre de toute sa vie... »

*
**

Page après page, le *Livre Noir* s'imprime devant moi en lettres de sang, en images hallucinantes. J'assiste au « déménagement » du laboratoire... Les pièces rares de la section d'ornithologie s'en vont, vers une destination inconnue, quelque part dans le III^e Reich.

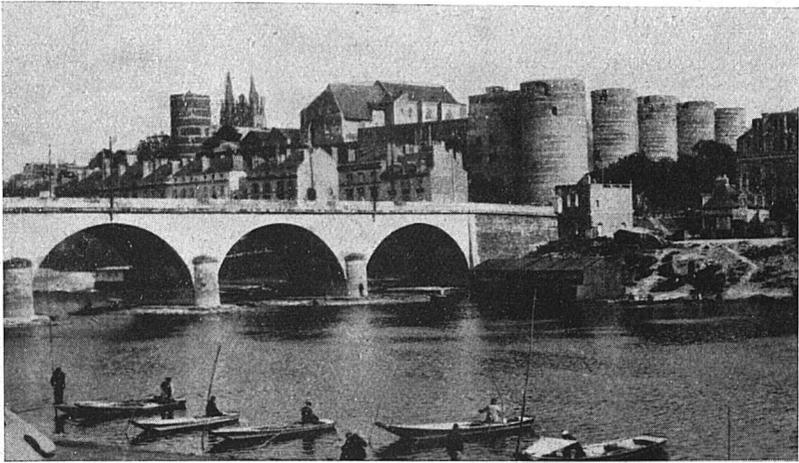
« — Tous mes oiseaux des îles sont partis, dispersés Dieu sait où ! C'est une perte irréparable... »

La Voix se fait plus basse, plus sourde. Je comprends le chagrin du savant et songe à ces ailes aux couleurs chatoyantes sur lesquelles ne se pencheront plus les étudiants polonais.

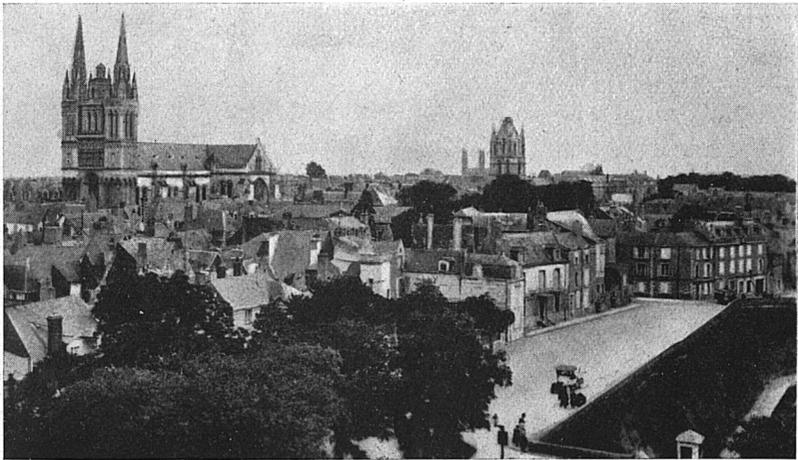
— Comment vivent les Intellectuels demeurés chez vous ?

— Ils ne vivent pas : ils existent.

Cette nuance met au point la situation d'un peuple et condamne ses agresseurs.



ANGERS. ENTRÉE DU CHATEAU DU ROI RENÉ.



ANGERS, VUE GÉNÉRALE.

« ...Nous devons céder aux Allemands nos maisons et nos biens, accepter leur installation dans nos propres appartements, nos bibelots, nos affaires personnelles, même nos vêtements !

— Mais alors, vous n'avez plus rien ?

— Si ! Mon veston et ma cravate... On se fait très bien à la pauvreté, une simple habitude à prendre. Il faut constater tout cela objectivement. Seuls, les faibles se plaignent.

J'ajoutai pour moi-même :

— Et vous êtes des forts, forts de toute votre bravoure, de toute votre foi. Vous êtes la Nation dont le poète a dit : « Pétrie par la main du bourreau l'âme meurt ou fait éclater le moule de fer qui voulait la broyer. »

Un silence est tombé entre nous. Je hasarde une question.

— Votre intérieur est-il occupé par des Allemands ?

— Non, j'ai eu plus de chance.

— Oui ? Comment se fait-il ?

— Une bombe a détruit l'immeuble que j'habitais.

Au moment où je me lève pour prendre congé de lui, le jeune homme me dit encore :

— J'oubliais : une scène me revient. C'était la veille de mon départ. J'ai rencontré sur la route une femme et deux enfants portant des valises. Une des petites filles était si pâle, si pâle que je me suis approché pour leur parler. Le père venait d'être déporté au camp de S... ; la mère, chassée de chez elle, devait quitter le pays tout de suite. Et la petite fille si pâle avait été opérée de l'appendicite le matin même. C'est affreux, n'est-ce pas ?

*
**

...Un reflet du couchant éclaire encore la rue. La flèche d'une église, l'arête d'un toit accrochent la lumière. Je suis un moment le vol d'une hirondelle qui regagne son nid sous la poutre d'un grenier... J'essaye d'oublier les atrocités hitlériennes : cet universitaire devenu fou en apprenant l'arrestation de ses collègues ; cet autre encore terrassé par une crise cardiaque.

Les rires d'enfants, ce soir, me font presque mal : je pense à la petite fille si pâle, butant contre les pierres avec son mince « baluchon ».

GENEVIÈVE DARDEL.

LA QUINZAINÉ POLONAISE

I. « HERRENVOLK » ET « RACES INFÉRIEURES »

« Lorsqu'une classe noble, dirigeante ou privilégiée, abdique sa supériorité dans le domaine de la richesse, de la culture ou du dévouement politique, ou lorsque les autres classes de la nation s'élèvent au même niveau qu'elle sur tous ces terrains, cette classe perd son droit naturel au commandement et l'Etat dépérit », a écrit autrefois l'historien prussien Treitschke. C'est de cette remarque que semble s'être inspiré tout spécialement l'un des théoriciens de l'entourage de Hitler, Walther Darré, dont la volonté du Führer a fait jusqu'à présent le constant ministre de l'Agriculture du Reich, pour élaborer sa théorie fameuse de la nouvelle noblesse allemande.

La noblesse, au sens germanique de ce terme, Darré la caractérise par « une sélection de dirigeants, sciemment éduqués sur la base de noyaux héréditaires sélectionnés ». L'Homme Noble german, dit-il encore, « tire son origine d'un ancêtre de race divine, dont le sang — le protoplasme — se transmet à sa descendance avec le maximum de pureté ». C'est pourquoi, pour mettre sur pied la nouvelle noblesse allemande selon la conception germanique, « il faut ramener notre Noblesse actuelle, non germanique depuis le Moyen Age, aux principes de la noblesse des vieux Germains... La nouvelle noblesse allemande doit redevenir une source vivante de chefs sévèrement triés ».

Pour cela, un seul moyen : la sélection. Darré en donne cette définition : « L'utilisation de l'état de nos connaissances de l'hérédité », ce qui veut dire qu'il n'im-

porte en rien que ces connaissances proviennent de la croyance à une création primitive de la famille ou d'un ancêtre, ou qu'elles proviennent de l'observation de la vie humaine, ou encore des deux à la fois.

Pour le théoricien nazi, tout l'ordre social allemand jusqu'au XIX^e siècle était basé sur le mariage entre époux d'égale naissance. C'est ainsi que les corporations entreprenaient la sélection en choisissant elle-même les filles aptes au mariage avec leurs membres. On reconnaissait l'importance du choix de la femme pour le maintien ou la décadence d'une famille et, d'après cette connaissance selon les possibilités de l'époque, on essayait d'enrayer les dommages dans l'avenir. En somme, assure Darré, « toute la morale allemande durant quinze cents ans s'est basée sur une conception évidente de la sélection, conception qui commandait et conditionnait le droit et qu'on peut considérer comme le rocher sur lequel repose pour l'éternité la moralité du peuple allemand ».

Il est inutile de s'étendre davantage sur la thèse raciale dont Walther Darré s'est fait le propagateur et dont l'ouvrage, fondamental à cet égard, parut en 1930 sous ce titre : *Neuadel aus Blut und Boden, La nouvelle noblesse issue du sang et du sol*. Une exacte traduction française (1) en a été publiée quelques semaines avant la guerre. Elle permet aisément de pénétrer dans le détail de la conception antiégalitaire des maîtres du III^e Reich. On aura

(1) *La Race*, par Walter Darré, trad. par Pierre Mélon et A. Pfannstiel, Sorlot, 1939, in-8.

dans ce cas l'impression qu'au fond et malgré la présentation nouvelle du théoricien allemand, ce sont les points de vue du fameux essai de Gobineau qui sont à la base même de sa pensée.

Mais, si l'organisation intérieure de la nouvelle Allemagne doit être basée essentiellement sur l'inégalité des Allemands entre eux, s'il doit y avoir dans le Reich des familles de meneurs que Darré, homme d'Etat, a entrepris de sélectionner par une législation appropriée mais de la même façon que le même Darré, éleveur, sélectionnait jadis le bétail de ses exploitations agricoles, et si, en regard de ces familles de meneurs, il y a une immense masse de menés dépourvus de tout droit, de même l'inégalité demeurera la loi trois fois sainte entre les peuples. Le peuple allemand est un peuple élu, un peuple de maîtres.

Ce principe du *Herrenvolk* n'est point nouveau non plus. Et que de railleries n'a-t-il point suscitées chez le peuple « le plus spirituel de la terre ». Malheureusement, quand Guillaume II déclarait jadis : « Nous sommes le sel de la terre », quand Karl Lamprecht s'écriait autrefois : « Qui donc oserait nier que, maintenant encore, il existe un dieu chrétien germanique et qu'il lui arrive de se manifester à l'étranger comme un dieu fort et jaloux ? » Ni Guillaume II, ni Lamprecht ne formulaient une boutade.

Passé la frontière française, le ridicule cesse de tuer. Ces affirmations outran-

cières, en raison de leur outrance même, nous ne les prenions pas au sérieux en France. Et l'expérience de 1914-1918 ne nous a pas ouvert les yeux. Qui donc, au début, a pris au sérieux chez nous les affirmations de *Mein Kampf*? Supposons qu'en 1913, cent lecteurs français aient eu connaissance du point de vue exposé par Lamprecht que la Suisse devrait dépendre un jour de l'Allemagne, de même que la Hollande, la Flandre belge, le nord de la France (« car, disait-il, la région de ces cinq départements du Nord, qui ne sont pas encore complètement pliés à la norme française, abrite encore plusieurs centaines de milliers de Flamands, et le voyageur qui se rend de Calais en Belgique par Dunkerque peut voir apparaître aux petites stations rurales du chemin de fer les silhouettes qu'il n'a vues auparavant que dans la vieille marche de Brandebourg »). On peut parier à coup sûr que les quatre cinquièmes auraient haussé les épaules en souriant de tant d'appétit. La prétention leur eut paru invraisemblable. Et ils s'en seraient tenu là. Mais des générations d'étudiants du célèbre historien allemand avaient pourtant, pendant des années, fait de ses thèses leur véritable évangile...

Pour si grossières ou si follement ridicules qu'elles nous paraissent et qu'elles soient en réalité, ne traitons point les théories allemandes par le dédain. Elles se traduiraient trop aisément ensuite par des actes tangibles aux conséquences cruelles.

II. DU LIVRE NOIR POLONAIS AU MEMORANDUM DU COMITÉ NATIONAL TCHÉCOSLOVAQUE

C'est en fonction de la théorie des peuples maîtres et des peuples esclaves qu'il faut apprécier les traitements épouvantables appliqués aux Polonais et aux Tchèques, que ne cessent de dénoncer les chefs des deux nations.

Publié récemment par les soins du gouvernement polonais en exil, le *Livre Noir* n'est pas une publication tendancieuse de propagande. C'est essentiellement un document, un enregistrement de fait et un témoignage de moralité. Pour qu'il porte

toute sa leçon à cet égard, il contient un premier chapitre où ont été réunies les principales règles internationales sur l'ouverture et la conduite des hostilités, règles que l'Allemagne avait acceptées en signant les conventions qui leur donnaient une existence légale. Il suffit ensuite de feuilleter le *Livre Noir* et de parcourir la succession des véritables tableaux d'épouvante qu'il réunit pour tirer les conclusions qui s'imposent.

Il s'agit, dans ce recueil, de la façon dont l'Allemagne a conduit les opérations de guerre en Pologne. Or, nous possédons, ou plus exactement l'opinion internationale possède à cet égard un autre témoignage que l'Allemagne ne peut récuser, puisque c'est elle-même qui l'a fait établir.

Au début de la nuit où l'Allemagne s'élançait à l'attaque de la Norvège, avec une intention soigneusement préméditée, la légation d'Allemagne à Oslo avait présenté aux membres du Gouvernement norvégien et aux principales personnalités de ce pays un film documentaire sur la campagne de Pologne. Après avoir expliqué que la guerre germano-polonaise avait été rendue nécessaire par la mauvaise foi et les provocations polonaises à l'égard du Reich, ce film montrait le châtement qu'il avait fallu infliger à des adversaires « insensés », qui avaient sous-estimé la puissance allemande : la destruction des champs d'aviation polonais, la poursuite des troupes polonaises en échec, la ruine de Varsovie et, pour finir, l'entrée des troupes allemandes victorieuses dans la capitale de la Pologne.

La présentation de ce film à Oslo avait pour but de donner aux Norvégiens un avertissement du sort qui les attendait en cas de résistance. Ainsi, l'inhumanité et la cruauté de la destruction sont soulignées par les destructeurs eux-mêmes, afin de donner une idée terrifiante de leur force et de leur puissance.

Mais ce n'est pas tout que de recourir aux procédés de guerre les plus brutaux, que de frapper indistinctement les populations civiles aussi bien que les armées combattantes, de déverser des tonnes d'explosifs sur les places fortifiées comme sur les cités paisibles et les villes ouvertes, de livrer au feu des avions opérant à basse altitude, les convois de civils évacués, de blessés transportés aux postes de secours, les troupeaux paissant dans les prés, les hôpitaux désignés par l'emblème de la Croix-Rouge, la ferme isolée dans la campagne, le cultivateur travaillant à ses champs. Lorsque tous ces faits d'armes, dont le *Livre Noir* polonais a réuni les plus authentiques et les plus douloureux témoignages sont accomplis, on passe à une autre série d'exploits, afin de détruire systématiquement la nation qui vient d'être vaincue.

La circulaire confidentielle du Dr. Frank au sujet des méthodes à appliquer en Pologne et qui a été récemment publiée, est venue apporter à cet égard des précisions édifiantes. Les nombreux détails appris sur ce qui se passait en Pologne occupée depuis octobre 1939 sont venus confirmer que malheureusement les directives données par le Dr. Frank étaient rigoureusement suivies.

Or, il est caractéristique que la Pologne n'ait point le triste privilège de cet effort de destruction systématique. On commence à savoir également ce qui, dans cet ordre d'idées, se passe en Bohême et en Moravie. Et le *Mémorandum*, que vient de publier chez Payot le Comité National Tchécoslovaque afin d'inaugurer sa collection documentaire, réunit sur les persécutions dirigées contre l'enseignement universitaire et la culture tchèques une série de témoignages aussi douloureux et accablants que ceux qui nous viennent de Pologne.

Déjà, avant l'occupation de la Bohême,

au printemps de 1938, un écrivain suédois, M. Anton Karlgren, après un séjour dans les districts allemands de Tchécoslovaquie, résumait ses observations en constatant que ce qui révoltait les Allemands des Sudètes, en leur qualité d'avant-poste de la culture allemande, c'était non que leur propre culture allemande fût menacée, mais que la République dans laquelle ils étaient contraints de vivre ne voulait pas être et ne fût pas, au point de vue intellectuel, une annexe allemande. Toute la culture de la Bohême est, assuraient-ils, allemande dès l'origine. Ce sont les immigrants allemands qui ont apporté avec eux la culture spirituelle et matérielle. Les Tchèques ont envers eux une éternelle dette de reconnaissance, dette qu'ils n'ont pas estimée à sa valeur. « Ma conversation avec ce sympathique médecin, rapporte l'écrivain suédois, avait été jusque-là calme et pacifique; il était tout ce qu'il y a de plus raisonnable, mais sur ce point il ne se contentait plus. L'idée que les Tchèques osassent regarder leur culture, de création allemande, comme leur appartenant, le mettait en fureur; il éleva la voix et frappa sur la table. Mais, de plus, si la culture tchèque était allemande d'origine, le devoir des Tchèques était de la laisser demeurer allemande. Les Allemands ont pris fort mal que les Tchèques, à la place de la culture semi-allemande du temps autrichien, s'en soient donné une absolument tchèque aujourd'hui, qu'ils aient rendu les liens qui les unissaient à l'Allemagne de plus en plus lâches, que, poursuivant consciemment la voie dans laquelle ils se sont engagés il y a cent ans ils aient enrichi leur propre culture par les influences venues non de l'Allemagne, mais de France et du monde anglo-saxon. Les Allemands de la République regardaient cette évolution comme une injure et un tort qui leur étaient faits. *Ce n'était pas à l'autonomie de culture qu'ils prétendaient*

daient dans la République, car elle était pratiquement réalisée, c'était la suprématie de la culture allemande qu'ils voulaient. »

C'est que pour la science allemande, comme l'a exposé en 1936 le professeur M. K. Bittner, dans son ouvrage : *Deutsche und Tschechen*, les Tchèques constituaient déjà au Moyen Age « die soziale Unterschicht » la classe sociale inférieure de la Bohême. Ils devaient toutes leurs possibilités de développement intellectuel « à l'entourage et à l'exemple allemand ». C'est pourquoi les Tchèques devaient avoir une reconnaissance immense à l'égard des *Kulturträger* allemands. C'est pourquoi aussi un autre savant allemand, M. Pfitzner, professeur en 1937 à l'Université allemande de Prague et représentant de la minorité allemande au Conseil Municipal de cette ville, n'hésitait pas à rappeler à la majorité de ses collègues du Conseil que Prague avait été jadis une ville de civilisation allemande et qu'elle devait le redevenir.

Ces constatations précisent bien le point de vue allemand à l'égard de la culture tchécoslovaque. Le *Mémorandum* du Conseil National Tchécoslovaque constate que, dès le lendemain de l'accord de Munich, toute vie intellectuelle tchèque cessa dans les territoires des Sudètes. Des centaines d'écoles primaires et primaires supérieures, tous les lycées, toutes les institutions scientifiques furent fermées. « Toutes les organisations tchécoslovaques de vulgarisations de culture, etc..., très développées dans ces régions, ont été immédiatement dissoutes et leurs biens remis aux sections locales du parti national-socialiste allemand. Leurs bibliothèques furent dispersées et ravagées. Tout comme dans la vie politique, dans la vie intellectuelle ce fut également d'un coup une région dévastée. La Tchécoslovaquie elle-même, mutilée, privée de tous ses moyens de défense, devait devenir une sorte de colonie du Reich, aussi bien dans

le domaine politique et économique que dans le domaine intellectuel. Les conseils venant de Berlin et ayant un caractère de menace insistaient sur l'impossibilité de maintenir dans l'enseignement universitaire, dans les manifestations de vie intellectuelle les anciennes tendances incarnées par les noms de Masaryk et de Benès. Si la Tchécoslovaquie veut fournir à l'Allemagne national-socialiste une preuve que son changement d'orientation a été sincère, total et définitif, elle doit avant tout orienter ses forces spirituelles vers une entente durable et exclusive avec Berlin. Il n'est pas possible d'organiser la vie nationale sur de nouvelles bases dans l'orbite de l'Allemagne et de continuer en même temps l'orientation vers l'Occident dans l'enseignement, surtout dans les établissements d'enseignement supérieur. »

Après l'entrée des Allemands à Prague, le 15 mars 1939, le territoire qui fut ainsi soumis à la protection du Reich comptait 94,7 % de population tchèque et 3,6 de population allemande. On se mit aussitôt à l'œuvre pour la décapiter intellectuellement. « Les Tchèques ont une jeunesse instruite beaucoup trop nombreuse », écrit alors le *Voelkischer Beobachter*, organe quasi officiel du parti nazi de Bohême. Il faudra empêcher qu'un trop grand nombre de leurs jeunes gens ne fassent d'études supérieures et veiller à ce qu'ils pratiquent davantage le commerce et les métiers. » Et quelques semaines plus tard, l'organe officiel du protecteur von Neurath, *der Neue Tag*, précise cyniquement le point de vue officiel : « Le peuple tchèque n'a pas autre chose à faire que de travailler et de procréer des enfants. »

Comment depuis lors la vie intellectuelle tchèque a été soumise à une destruction systématique par l'emploi des procédés les plus barbares, c'est ce dont le *Mémorandum* tchécoslovaque donne les douloureux détails. Une véritable muraille de Chine a

séparé depuis l'entrée des Allemands à Prague la Bohême et la Moravie du monde extérieur. La langue et l'intelligence tchèques ont été partout traquées, comme après la défaite de la Bohême voulant être indépendante en 1620. En outre, la jeunesse intellectuelle a été massacrée et martyrisée dans les conditions les plus affreuses. Tortures infligées aux étudiants, viol des étudiants, exécutions sauvages, rien n'a été épargné à une jeunesse meurée ardemment patriote.

Sauf aux mois d'octobre et de novembre dernier où les massacres des étudiants de Prague signalés par des observateurs neutres ont été flétris dans la presse française, d'une façon générale, l'effort de dénationalisation poursuivi en Bohême a été moins connu que celui poursuivi en Pologne. Mais l'un et l'autre partent de la même idée directrice et sont poursuivis avec les mêmes procédés.

Du moment où le peuple allemand croit réellement qu'il est un *Herrenvolk*, un peuple de maîtres, sa conduite en Pologne et en Bohême est d'une évidence logique. Il se considère comme entouré de peuples inférieurs qui, par conséquent, doivent subir sa domination politique et en même temps son autorité intellectuelle. Ils ne sont bons qu'à être les instruments et les esclaves du peuple maître. S'ils refusent l'obéissance, ils sont des révoltés dont on doit venir à bout par quelque moyen que ce soit. Mais l'expérience du passé est là pour montrer qu'en Pologne, en Bohême, ces peuples, qui furent déjà esclaves de droit, avaient su maintenir le sentiment de leur nationalité, les traditions de leur intelligence et de leur culture. Et c'est ce que l'on ne veut plus qu'il se produise. Il faut donc détruire l'élite, supprimer la langue, anéantir toute intellectualité. Il faut qu'il n'y ait plus de savants polonais et tchèques, d'institutions scientifiques polonaises et tchèques, de littérature polo-

naise et tchèque, que la langue polonaise et la langue tchèque ne soient plus... Et la dureté, la cruauté des moyens pour y

parvenir ne comptent pas, car il y a deux morales : celle pour le Maître et celle pour l'Esclave.

III. LA NORVÈGE EN GUERRE

Il semble que la nouvelle agression allemande, l'agression contre le Danemark et la Norvège, ait cette fois particulièrement heurté l'opinion internationale. Car il faut bien dire que l'Anschluss et la mutilation de la Tchécoslovaquie en septembre 1938 avaient trouvé trop souvent des essais d'explications qui étaient en somme des excuses, c'est-à-dire un assentiment tacite. Même la prise de la Bohême en mars 1939 n'avait pas provoqué non plus de très franches réactions. L'attaque contre la Pologne avait même été admise par certains, comme résultant d'une nécessité, tant la propagande inlassablement poursuivie par l'Allemagne à propos de la Poméranie avait troublé ceux qui considèrent les crises et les revendications comme constituant un titre et un droit.

Or, dans l'affaire danoise et norvégienne, il ne s'agit plus du prétendu diktat de Versailles et des injustices dont avaient été victimes des Allemands, en Bohême ou en Pologne. La convoitise allemande s'avère au grand jour. On ne peut plus dire que ceux qui, avant septembre 1939, dénonçaient les prétentions allemandes à l'hégémonie présentaient un roman. La volonté allemande d'hégémonie européenne ne peut plus être niée, même par ceux qui ont des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre.

On peut donc penser que même ceux qui n'osèrent pas manifester publiquement leur réprobation et leurs inquiétudes n'auront bientôt plus d'hésitation sur ce qu'ils doivent faire s'ils ont souci de leur liberté et de leur indépendance.

Sur le plan stratégique, il est beaucoup trop tôt pour essayer de deviner ce qui résultera de l'extension du front de ba-

taille à laquelle vient de se décider l'Allemagne. On sera d'ailleurs bientôt fixé à cet égard. Mais il n'est pas inutile de peser la signification des déclarations faites par les hommes d'Etat responsables de France et d'Angleterre. C'est ainsi que, parlant au Sénat français, le 10 avril, M. Paul Reynaud a pu dire : « Quoi qu'il arrive désormais, on peut affirmer que, pour toute la durée de la guerre, pas une tonne de minerai ne partira de Narvik pour l'Allemagne : le seul couloir permanent de communication est coupé. Il s'agit pour les Alliés d'un bénéfice capital et d'un bénéfice durable. » Le président du Conseil a montré comment il y a, d'un côté, une opération de blocus et, de l'autre côté, une opération d'invasion armée et d'asservissement du Danemark — au mépris de la parole donnée, il y a moins d'un an, par l'Allemagne à ce petit Etat — et une opération d'agression contre la Norvège. Il a souligné que l'Allemagne ne pourra plus se ravitailler par ces deux pays, qu'il y a là deux fenêtres ouvertes sur le large qui lui sont désormais fermées, et que le blocus s'appliquera demain dans toute sa rigueur aux régions soumises au contrôle allemand.

C'est sous le bénéfice de ces premières constatations autorisées qu'il faut apprécier les conséquences du nouveau crime allemand contre la liberté des peuples. Et c'est un sincère hommage qu'il faut rendre au peuple norvégien et à son roi qui, renouvelant l'exemple de la Belgique en 1914, de la Pologne en 1939, n'a pas hésité à s'engager dans une lutte tragique pour sauvegarder son honneur et son droit.

HENRI DE MONTFORT.

15 Avril 1940.

DOCUMENTATION POLONAISE

L'ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT POLONAIS

*Les représentants de la Pologne
au Conseil Suprême de Guerre des Alliés*

Un fait d'une très grande importance est la participation des représentants de la Pologne aux délibérations du Conseil Suprême de Guerre des Alliés. A ce sujet, a été publié, en date du 23 avril, le communiqué suivant :

« Le huitième Conseil Suprême de Guerre s'est réuni à Paris, les 22 et 23 avril. Ce Conseil a revêtu une importance exceptionnnele du fait que, pour la première fois, les représentants des quatre nations qui se trouvent en guerre avec l'Allemagne y étaient présents.

« Y ont pris part, pour la France : M. Paul Reynaud, M. Edouard Daladier, M. Campinchi, M. Laurent-Eynac qui étaient accompagnés de MM. Beaudoin, Léger, du général Gamelin, de l'amiral Darlan, du général Vuillemin, de M. Corbin et du général Kœltz.

« Pour la Grande-Bretagne : M. Neville Chamberlain, Lord Halifax, M. Winston Churchill, Sir Samuel Hoare, qui étaient accompagnés de Sir Ronald Hugh Campbell, Sir Alexander Cadoggan, Sir Dudley Pound, Sir Cyril Newall et du général Sir Edmund Ironside.

« Pour la Pologne : le général Sikorski et M. Zaleski.

« Pour la Norvège : M. Bachke, ministre de Norvège à Paris

« Cette réunion a permis un large échange de vues sur tous les problèmes

politiques et militaires qui peuvent nécessiter, en ce moment, la vigilance des gouvernements alliés en vue d'assurer en temps utile l'exécution éventuelle de leurs engagements et la défense commune de leurs intérêts contre des initiatives adverses.

« Après avoir envisagé toutes les questions relatives à la conduite générale de la guerre, ils ont arrêté les décisions nouvelles propres à garantir en toute circonstance l'efficacité de la coopération interalliée.

« Le président du Conseil polonais a apporté au Conseil Suprême l'assurance de la résolution avec laquelle le gouvernement, l'armée et le peuple polonais poursuivront la lutte avec toutes leurs ressources, actuellement en pleine réorganisation et en plein développement.

« Le Conseil Suprême a marqué combien il appréciait l'esprit dans lequel se poursuit cet effort et s'est félicité de la contribution effective de la Pologne à la cause commune.

« Le président du Conseil français, le premier ministre britannique et le président du Conseil polonais ont prié le ministre de Norvège d'exprimer à son gouvernement leurs sentiments d'admiration pour l'héroïque résistance opposée à l'envahisseur par le peuple norvégien, sous la haute direction de son souverain, le roi Haakon VII.

« Le représentant de la Norvège a exprimé les remerciements de son gouver-

nement pour la rapidité et l'efficacité de l'assistance apportée à son pays par les gouvernements alliés. »

La presse française et anglaise a accueilli avec une vive satisfaction la participation de la Pologne et de la Norvège au Conseil Suprême des Alliés, en précisant que celle-ci constituait une manifestation du front commun des nations qui luttent pour la victoire des principes de la liberté et de la justice.

*Le général Sikorski confère
avec le général Gamelin*

Ainsi que l'annonce le communiqué de l'Etat-Major de l'armée polonaise, le 17 avril, le général Sikorski, chef suprême de l'armée polonaise, s'est longuement entretenu avec le général Gamelin, chef suprême de l'armée française de terre, au sujet de l'utilisation de l'armée polonaise en caractère d'armée alliée sur divers théâtres de la guerre.

Le général Gamelin était accompagné du général Denain, chef de la Mission franco-polonaise, et du colonel Petitbon, chef de cabinet.

Le général Sikorski était accompagné du général Kukiel, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, et du colonel Kedzior, chef d'Etat-Major.

*Un bel exploit
de la marine de guerre polonaise*

La marine de guerre polonaise, qui lutte aux côtés de la Home Fleet et de la marine française dans les eaux norvégiennes, s'est particulièrement distinguée; notamment le sous-marin *Orzel* a coulé le bateau de transport allemand *Rio-de-Janeiro* qui avait à son bord 300 soldats

Ce nouveau succès de l'*Orzel* a fourni l'occasion à bon nombre de journaux français, anglais, américains et d'autres pays de publier des articles sur l'odyssée du

sous-marin polonais. Ce dernier, comme on le sait, a réussi, au début de la guerre, à s'évader de Gdynia pour se réfugier dans la capitale de l'Esthonie : Talinn, où il fut interné. De là, cependant, le sous-marin polonais réussit à fuir et à gagner un des ports anglais.

Trois cents jeunes marins polonais, fils d'émigrés, instruits militairement, s'appêtent à partir pour le front.

En Pologne, le départ au front s'accompagne toujours d'une prestation de serment de fidélité à la patrie, à son président, à son armée, et cela devant un prêtre.

Cette cérémonie, marquée d'une forte empreinte religieuse, vient de se dérouler quelque part en Loire-Inférieure. Un autel décoré de fleurs, avait été dressé le long de l'enceinte d'un stade pavoisé aux couleurs des Alliés. Un aumônier de l'armée polonaise célébra la messe, puis vint l'heure de la prestation du serment.

De brefs commandements. Toutes les jeunes recrues mirent l'arme au pied. En quelques mots, l'aumônier polonais leur adressa la parole dans la langue maternelle et prononça la formule du serment, que tous répêlèrent à haute voix, deux doigts levés.

Les hymnes polonais, français et britannique, exécutés tour à tour, ajoutèrent encore à la grandeur de la courte et émouvante cérémonie.

*Des brigades polonaises prendront part
aux luttes en Norvège*

En plus de la marine de guerre, des détachements polonais prendront part aux luttes en Norvège.

Comme il ressort de la presse française et anglaise, cette participation a été décidée au cours de la conférence avec le général Gamelin, en date du 17 avril, dont nous avons parlé plus haut.

*Un télégramme du Président
de la République de Pologne
au roi de Norvège*

Le Président de la République de Pologne a envoyé au roi de Norvège Haakon VII le télégramme suivant :

« Dans la dure épreuve que traverse la noble nation norvégienne, je tiens à exprimer à Votre Majesté les sentiments de profonde admiration avec lesquels la Pologne suit l'héroïque résistance opposée par un peuple pacifique à la lâche agression commise une fois de plus par l'Allemagne. »

*Distinction accordée au général Sikorski
et au général Sosnkowski*

Le général Sikorski, commandant en chef de l'armée polonaise et président du Conseil des ministres, a reçu, des mains mêmes de l'ambassadeur de Grande-Bretagne en France, les insignes de Grand' Croix militaire du « Distinguished Service

Order », et le général Sosnkowski, ceux de Commandeur dans le même ordre.

La mission dont le roi George VI avait chargé sir Howard Konnard ainsi accomplie, le général Sikorski exprima à l'ambassadeur ses remerciements et ceux du général Sosnkowski, et ajouta :

« Dans ce geste généreux d'amitié de votre monarque, nous voyons avant tout un témoignage particulier d'estime pour la Pologne alliée.

« Nous y trouvons une appréciation qui nous touche profondément de l'effort héroïque de la nation polonaise dans cette guerre sans merci.

« Cet effort sera continué par la nation, par l'armée, la marine et l'aviation polonaises.

« Elles lutteront aux côtés de leurs chevaleresques alliés jusqu'à la victoire complète qui rendra à la Pologne sa grandeur, et à l'humanité une paix juste et durable. »

LES PERSÉCUTIONS DES UNIVERSITAIRES EN BOHÈME ET EN MORAVIE

Le Comité National Tchécoslovaque vient de publier le premier volume de sa Collection documentaire. Il a consacré ce *Mémorandum* émouvant de 30 pages « aux persécutions de l'enseignement universitaire et à la suppression de l'activité scientifique en Bohême et en Moravie ». Le choix de ce sujet, parmi tant d'autres témoignages de persécution, est très significatif et parfaitement justifié. Car la fureur particulière avec laquelle l'Allemagne hitlérienne s'efforce d'anéantir la vie intellectuelle des pays conquis et de détruire leurs principaux foyers de civilisation que sont les Universités, n'est que l'exécution systématique d'un plan savamment conçu, destiné à frapper l'adversaire dans ce qu'il a de plus précieux. C'est en même temps un hom-

mage involontaire que le national-socialisme, si dédaigneux des autres choses de l'esprit, de l'intellectualité et de la science objective, rend à ces forces spirituelles qu'il sent instinctivement à la base de la résistance qui lui est opposée.

L'analogie entre les événements de Bohême et ceux de Pologne est, à cet égard, très frappante. Le mémorandum tchécoslovaque la fait très bien ressentir dans son introduction qui touche tout de suite le fond même du problème. Voici ce que nous y lisons :

« Se considérant — à tort, du reste — comme le seul porteur de la culture (Kulturträger) parmi les peuples à l'Est du Rhin, l'Allemagne exigeait en échange une sorte de vassalité intellectuelle de ces peuples auxquels elle prétendait avoir

transmis les richesses de la civilisation occidentale. Pour ce bienfait reçu il y a mille ans, les Tchèques, les Polonais, etc., devaient garder à l'Allemagne une reconnaissance éternelle et rester à jamais sous la tutelle de sa culture. D'autre part, les théoriciens politiques du pangermanisme — et à plus forte raison du nazisme — considéraient leur peuple comme le peuple élu et supérieur ayant le droit d'asservir les peuples voisins et de les utiliser comme une masse amorphe d'esclaves pour effectuer les travaux pénibles sous le fouet du peuple des maîtres. Ils devaient être juste assez intelligents pour comprendre et exécuter les ordres reçus. Toute vie intellectuelle propre devait être interdite aux peuples destinés uniquement à peiner pour le bien-être, la grandeur et la puissance de l'Allemagne. Dans les livres d'Adolf Hitler, de Rosenberg et autres fondateurs du nazisme, ce but est exprimé à maintes reprises avec une sincérité frisant le cynisme. »

Constatons, d'autre part, que le traitement infligé aux universitaires polonais a été, dès le début, encore plus cruel que celui réservé aux Tchèques. Rien de plus caractéristique à cet égard que les paroles de Hitler, citées dans le passage du

mémorandum qui décrit « sa crise de véritable démence » après les manifestations qui avaient eu lieu à Prague le 15 novembre, lors des funérailles de l'étudiant Jean Opletal, assassiné par la Gestapo. Le Führer frappait la table de ses poings, proférait des menaces et criait avec une fureur volcanique « qu'il regrettait d'avoir traité les Tchèques avec tant de noblesse et de mansuétude, qu'il aurait dû agir envers eux comme il l'avait fait avec les Polonais ».

Il est vrai que les massacres des étudiants tchécoslovaques, qui suivirent cette menace et sur lesquels nous apprenons maintenant des détails pleins d'horreur, se placent dignement à côté du martyr du corps enseignant de l'Université de Cracovie et que les Tchèques ont eux aussi à déplorer des victimes parmi les professeurs. Cependant, les établissements d'enseignement supérieur tchèque n'ont été fermés que pour une durée de trois ans, tandis que ceux de la Pologne doivent être « liquidés » définitivement. Peu importe d'ailleurs cette différence : espérons que bien avant l'expiration de ce délai de trois ans, les envahisseurs barbares auront disparu de Pologne comme de Tchécoslovaquie.

CONFÉRENCES A LA BIBLIOTHÈQUE POLONAISE DE PARIS

Les conférences de 1940 sur l'expansion allemande dans l'Est européen, organisées par la Bibliothèque Polonaise de Paris, seront continuées pendant les mois de mai et de juin. Après celles de M. Henri de Montfort, de M. Edmond Vermeil et M. André Tibal, données dans le courant d'avril et accueillies avec un intérêt toujours croissant par le public intellectuel de Paris, on annonce les conférences suivantes de cette série. M. Georges Oudard parlera le mercredi 8 mai, à 18 heures, sous la présidence de M. Firmin Roz, membre de

l'Institut, sur « Les visées du germanisme dans le bassin du Danube et en direction de la Mer Noire »; M. Wilhelm Bauer, ancien directeur de l'Office National Autrichien du Tourisme, parlera le mercredi 15 mai, à 18 heures, sur « L'entreprise allemande de domination des grandes artères de communication de l'Europe centro-orientale »; M. E. de Martonne, professeur à la Sorbonne, parlera le mercredi 22 mai, à 18 heures, sur « L'Allemagne et le problème des matières premières dans l'Est européen ».

SANS COMMENTAIRES

La « Warschauer Zeitung », quotidien édité par les Allemands à Varsovie apporte dans son N° 67, du 20 mars 1940 l'annonce suivante :

Bekanntmachung!

Das Sondergerichtsgefängnis in Krakau, Senackstraße 3, ist geneigt, auf unbegrenzte Zeit an Landwirte ungefähr 30 gefangene Landarbeiter abzugeben.

Außerdem hat die Anstalt zu verkaufen:

1. 16 Stück vollständige Venezianische-Fenster mit Fensterrahmen und Beschlägen.
2. 2 Schneider-Nähmaschinen.
3. Ungefähr 300 Stück ungegerbte Kaninchenselle der Rasse „Angora“ mit oder ohne Wolle.
4. Ungefähr 200 kg altes Eisen und Blech.

Leiter des Sondergerichtsgefängnisses

P. Borchardt.

Traduction :

AVIS !

La prison du Tribunal Spécial à Cracovie, rue Senacka, 3, est disposée à céder à des fermiers, pour un temps indéterminé, environ 30 ouvriers agricoles emprisonnés.

De plus, l'établissement a à vendre :

- 1° 16 baies vénitienes avec encadrements et fermetures ;
- 2° 2 machines à coudre de tailleur
- 3° Environ 300 pièces de peaux de lapin « Angora » non tannées, avec ou sans poil ;
- 4° Environ 200 kilos de ferraille et de fer-blanc.

Chef de la Prison du Tribunal Spécial :

P. BORCHARDT.

BIBLIOGRAPHIE

Général Niessel. — Le Triomphe des Bolcheviks et la Paix de Brest-Litowsk. Souvenirs 1917-1918. Paris, Plon (1940).

Le général Niessel, envoyé en Russie en qualité de chef de la mission militaire française, arriva à Saint-Pétersbourg (alors « Petrograd ») le 20 septembre 1917, au moment où le gouvernement provisoire de Kerensky était à la veille d'être renversé par les bolcheviks. L'armée, minée par la propagande communiste, était en pleine décomposition et, aussitôt que les bolcheviks se fussent emparés du pouvoir, elle se démobilisa automatiquement et quitta, sans autres formes, la ligne du front. Les commissaires bolcheviks, Lénine et Trotzki en tête, s'efforcèrent de conclure la fameuse paix séparée de Brest-Litowsk. Le chef de la mission militaire française se rendait compte de la situation réelle, mais persévéra jusqu'au bout dans la ligne tracée par son devoir. Il s'efforça de maintenir, par tous les moyens possibles, le front oriental de la grande guerre. Sans se faire d'illusions exagérées, il profita de chaque occasion, si minime fût-elle, pour amener le gouvernement soviétique à une compréhension plus juste des intérêts du pays. Il n'y est pas parvenu, car les chefs communistes ne se souciaient nullement de la Russie et n'étaient mus que par l'idée de la révolution mondiale du prolétariat, révolution qu'ils croyaient imminente.

L'histoire de cette première année de la domination communiste a été exposée maintes fois et dans divers éclairages. La modification profonde de la politique et de

l'idéologie de l'U.R.S.S. dans le courant de vingt ans aurait pu rendre ces souvenirs de la première année du bolchevisme inactuels, malgré leur grande valeur documentaire.

Il n'en est rien. Il est difficile de trouver un autre livre qui eût tant de rapports aux questions les plus brûlantes de la guerre actuelle. Et d'abord, le sujet principal de la mission du général Niessel, — le maintien, coûte que coûte, d'un front oriental. Cette nécessité fut alors une évidence indiscutable. La multiplicité des fronts combattant l'Allemagne était considérée, sans discussion possible, comme un grand avantage par les Alliés, tandis que l'Allemagne voulait l'éviter à tout prix, afin de pouvoir concentrer toutes ses forces sur le front occidental. Les événements récents prouvent qu'en ceci l'Allemagne n'a pas changé d'idée et qu'elle est toujours prête à faire des sacrifices substantiels pour restreindre le théâtre de guerre et de le maintenir à sa portée. On serait presque gêné de rappeler ces vérités premières, si on ne se trouvait pas en face de certains courants de l'opinion qui se refusent obstinément à tout élargissement de l'action par crainte de se créer un « nouvel ennemi ».

Pour apprécier à sa juste valeur ce « nouvel ennemi » éventuel, le livre du général Niessel nous donne une suite de renseignements précieux. Il est vrai que les deux principales figures agissantes, Lénine et Trotzki ont disparu et que leur fanatisme international et révolutionnaire est remplacé aujourd'hui par l'étroit égoïsme du pouvoir personnel de Staline.

Mais, au fond, rien n'est changé dans les méthodes perfides, les intrigues haineuses, le respect plein de lâcheté devant la force brutale qui caractérisait déjà les premiers dirigeants soviétiques. Les pourparlers du général Niessel avec Trotzki — la partie la plus poignante du livre — seraient à relire et à méditer par ceux qui ne se consolent pas de l'échec du pacte d'assistance mutuelle avec Moscou. Lénine et Trotzki étaient animés d'une haine implacable contre tous les Etats « capitalistes », et particulièrement contre la France, ce qui ne les empêchait pas de quémander l'appui militaire de la France, chaque fois que les exigences allemandes devenaient par trop brutales. Et ce n'était certes pas, comme le croient quelques naïfs, un sursaut patriotique ou « socialiste » qui déterminait ces revirements passagers. L'auteur a pu démontrer que Trotzki n'était guidé alors que par deux préoccupations. La première était que les Allemands ne voudraient pas traiter avec les bolcheviks, ne les considérant pas comme un gouvernement capable de représenter le pays. La deuxième, l'incertitude quant aux réactions populaires : la paix infâme pouvait, malgré tout, soulever une indignation qui aurait balayé les traîtres installés au pouvoir. Mais ces moments d'incertitude ne duraient pas : les Allemands n'étaient que trop heureux de trouver de tels adversaires à la table de conférence et la masse démoralisée de soldats aspirait à la paix, une paix immédiate, sans se préoccuper de ses conséquences. C'est pourquoi Trotzki, *après avoir reçu du général Niessel l'assurance d'une assistance militaire française qu'il avait demandée*, acceptait, sans autres formes, les conditions allemandes.

Si les débuts de Trotzki, comme diplomate, étaient peu reluisants — rappelons, à ce propos, sa « trouvaille » : *terminer la guerre sans conclure de paix*, formule qui coûta à la Russie l'occupation d'immenses

territoires — ses hauts faits sur le terrain de la propagande avaient plus de portée. En relisant les dépêches de Trotzki au « prolétariat mondial » et ses appels à la population russe, on ne peut se défendre de penser à Goebbels. On retrouve chez le maître et l'élève même arrogance et même accumulation de mensonges qui, par leur énormité, excluent d'avance toute possibilité de réfutation. Il est connu, du reste, que Goebbels, à ses débuts, avait diligemment étudié la technique de Trotzki et ne cachait pas son admiration pour ce chef révolutionnaire.

A côté du thème principal — trahison de la cause des Alliés par les Bolcheviks — le livre du général Niessel nous apprend bien des choses qui, aujourd'hui, valent la peine d'être remémorées. Il esquisse, en raccourci, l'histoire de la formation des troupes nationales — polonaises, tchèques, ukrainiennes, arméniennes, géorgiennes et autres — qui se sont formées spontanément pour protéger leur pays contre le virus soviétique. Ces réactions instinctives démontrent combien le régime soviétique peut être précaire, sur un territoire immense, peuplé de races différentes et qui n'acceptent ce régime que sous la contrainte.

Trotzki et quelques autres délégués russes ont prononcé des discours incendiaires devant la délégation allemande. Ils s'imaginaient naïvement que les journaux allemands reproduiraient fidèlement ces appels révolutionnaires et seconderaient ainsi leur propagande. Grande fut leur indignation quand ils durent constater que la presse allemande n'en fit rien. Trotzki adressa à ce sujet des reproches véhéments à la délégation allemande. Rappelés sèchement à l'ordre par le général Hoffmann, les communistes s'adressèrent aussitôt aux mêmes Allemands avec la proposition de collaboration à la propagande défaitiste destinée à démoraliser les armées alliées. La réponse fut digne de la

demande : « Les Allemands déclarèrent que si l'Allemagne consentait volontiers à laisser transiter la littérature révolutionnaire à destination de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, ils ne lui permettraient pas de se répandre en Allemagne, et que, d'ailleurs, pour la propagande à faire dans les troupes de l'Entente, ils n'avaient besoin de personne. » (p. 169-170.) Pourtant, les Allemands savaient se servir de slogans bolcheviks quand cela leur paraissait opportun. En 1918, « on était préoccupé, en Norvège, de la diffusion, parmi les ouvriers, des théories bolcheviques. On accusait l'Allemagne, à tort ou à raison, de favoriser cette propagande, et le gouvernement, ne disposant pas d'une armée solide, mais seulement d'une milice, était inquiet et se demandait comment il pourrait parer à un mouvement révolutionnaire. » (p. 157-158.) Puisque nous parlons des Scandinaves et de leur dévouement inébranlable à l'idée de neutralité, citons encore : « Les Finlandais étaient de plus en plus excédés de la mauvaise conduite de la flotte et des troupes russes. Au milieu de décembre, le gouvernement finlandais, qui s'était constitué, remit aux Soviets militaires russes d'Helsingfors une note réclamant l'évacuation du territoire finlandais, et nous savions qu'une demande de secours à cet effet avait été envoyée par lui à Stockholm. Cette demande ne fut pas écoutée, et les troupes russes, où sévissait la désertion, continuèrent à fournir d'armes la garde rouge. » (p. 129.)

Citons un échange de dépêches significatif, qui éclaire encore une fois la lenteur dans la compréhension de la situation européenne dont l'Amérique du Nord témoigne parfois. N'oublions pas qu'en 1918, les Etats-Unis étaient déjà en guerre avec l'Allemagne. Au mois de mars, Lénine convoqua à Moscou un Congrès des Soviets qui devait ratifier la paix de Brest-Litovsk. Le président Wilson

« avait cru bien faire en envoyant au Congrès des Soviets, qui se réunissait à Moscou, un message de bienvenue.

« Profitant du Congrès des Soviets, je voudrais exprimer, au nom du peuple des Etats-Unis, les sympathies sincères qu'il ressent pour le peuple russe, particulièrement à la minute où l'Allemagne lance une force armée dans l'intérieur du pays, dans le but de mettre fin à la lutte pour la liberté... Bien que le gouvernement des Etats-Unis n'ait pas malheureusement la possibilité de donner actuellement à la Russie l'appui immédiat et actif qu'il voudrait lui accorder, je tiens à assurer au peuple russe, par l'intermédiaire du Congrès, que le gouvernement des Etats-Unis emploiera tous les moyens pour garantir le rétablissement de la souveraineté et de l'indépendance complète de la Russie dans les affaires intérieures, ainsi que celui de son rôle dans la vie de l'Europe et de l'humanité contemporaine. Le peuple des Etats-Unis exprime ses sympathies les plus cordiales au peuple russe dans son aspiration à se libérer, pour toujours, de l'absolutisme et à devenir maître de ses destinées. »

« La réponse fut une grossièreté de Sverdlov, qui présidait le Congrès. Au milieu de rires et d'applaudissements ironiques, il lut le texte suivant de sa réponse : « Le Congrès exprime sa gratitude au peuple américain, et, *en premier lieu, aux classes laborieuses et exploitées*, pour les marques de sympathie données au Congrès des Soviets de Russie par le président Wilson, à une heure où la République Socialiste Russe traverse une rude épreuve. Elle profite de l'adresse du président Wilson pour exprimer à tous les peuples qui succombent sous les horreurs de la guerre impérialiste ses ardentes sympathies et *l'assurance sincère que le moment heureux n'est pas loin où les travailleurs de tous les pays renverseront le joug du capitalisme et établiront un régi-*

me socialiste, seul capable de donner une paix juste et durable et contribuer à la civilisation et à la prospérité des travailleurs. » Le président du Soviet de Petrograd, Zinoviev, ajouta encore à cette réponse méprisante en faisant la déclaration officielle suivante : « L'heure viendra où Trotzky publiera les documents secrets et dévoilera le but poursuivi par Wilson en exécutant cette manœuvre. *La réponse du Congrès des Soviets à Wilson est une*

giffle retentissante donnée au capitalisme américain. Jamais le pouvoir des Soviets n'acceptera une compromission avec le capitalisme. »

« Pareille insolence, après l'aide mendée tant de fois auprès des Alliés montre bien la tournure d'esprit, faite d'inconscience et de grossièreté, des dirigeants bolcheviks. » (p. 343.)

PEREGRINUS.

LA FRANCE ET LA POLOGNE DANS LEURS RELATIONS ARTISTIQUES

ANNUAIRE HISTORIQUE

ÉDITÉ PAR LA BIBLIOTHÈQUE POLONAISE DE PARIS

Rédacteur en chef : J. ZARNOWSKI

SOMMAIRE DU PREMIER VOLUME (1938)

Monuments élevés en France à la gloire de Jean Sobieski, par M. Paul Vitry. — Une vue de Varsovie par Van Blarenberghe à la Bibliothèque de Versailles, par M. J. Zarnowski. — Jan Ziarnko, peintre-graveur polonais, et son activité à Paris au premier quart du XVII^e siècle ; étude suivie d'un catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Ziarnko, par Mlle St. M. Sawicka. — Les relations artistiques entre la France et la Pologne au XVII^e et au XVIII^e siècles. Première partie : Le XVII^e siècle, Sobieski et les magnats, par M. Pierre Francastel. — François Selimand, par M. T. Mańkowski. — Miscellanées : Une reliure de 1756 aux armes d'Ossoliński, par M. Pierre Boyé. — Bibliographie : Etudes de M. Z. Batowski sur Pillement et Kamsetzer, par M. T. Mańkowski. — La peinture polonaise à l'époque des Jagellons, par M. M. Gębarowicz. — Notices bibliographiques. — La Bibliothèque Polonaise de Paris, Section de l'histoire de l'art. — 368 pages, 139 illustrations.

Prix du volume : 100 francs.

2^e ANNÉE, JANVIER-JUIN 1939, N^o 1-2

SOMMAIRE : Delacroix, Chopin et la Société Polonaise, par M. André Joubin. — Les relations artistiques entre la France et la Pologne au XVII^e et au XVIII^e siècles. Deuxième partie : Traditions et nouveautés aux temps des rois saxons ; troisième partie : L'internationalisme au temps de Stanislas Auguste (*suite et fin*), par M. Pierre Francastel. — La Bibliothèque Polonaise de Paris, Section de l'histoire de l'art. Bibliographie. Wilno, ville d'art, par M. Pierre Duméril. — Notices bibliographiques.

**Prix de ce fascicule double : 60 francs,
pour les acheteurs du 1^{er} volume : 50 francs.**

En vente chez ALCAN, Presses Universitaires,
108, Bd Saint-Germain, Paris, VI^e.